



**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DE L'OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ**



Hêtraie d'altitude en été, dans le massif de la Chartreuse dans le département de la Savoie.
© Philippe Massit/OFB



P. 6
ÉDITOS

P. 8
L'ÉTABLISSEMENT

- L'Office français de la biodiversité
- Organigramme de l'établissement
- Une gouvernance ouverte aux réseaux d'acteurs de la biodiversité
- Temps forts

P. 24
MISSIONS ET ACTIONS

- Prévenir et lutter contre les atteintes à la biodiversité
- Développer la connaissance et l'expertise
- Appuyer les politiques publiques
- Préserver les espaces protégés
- Mobiliser la société et appuyer les acteurs

P. 56
FONCTIONS SUPPORTS

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



SYLVIE GUSTAVE DIT DUFLO

En tant que Présidente du Conseil d'administration de l'OFB mais aussi en tant qu'élue locale de l'archipel de la Guadeloupe, je constate quotidiennement le déclin massif de notre patrimoine naturel : montée des eaux, espèces endémiques menacées d'extinction, difficulté d'accès à une eau saine et potable, etc. Les Outre-mer, joyaux de la biodiversité, symbolisent ainsi les îles et territoires sentinelles affrontant les effets du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité.

L'OFB a d'ailleurs organisé en 2023 une journée au Sénat, à mon initiative, pour réunir les élus des collectivités d'Outre-mer autour de ce constat, pour partager les bonnes pratiques et les initiatives et les inciter fortement à s'approprier des dispositifs nationaux mis en place par l'OFB. Un événement d'envergure, associé à un séminaire technique en décembre à La Grande Motte, pour encourager collectivités locales et partenaires ultramarins à redonner à la biodiversité sa juste place et imaginer, ensemble, une nouvelle manière de vivre avec la nature et non contre elle.

La question centrale aujourd'hui, est celle du passage à l'action à grande échelle. Je suis convaincue que les changements transformateurs nécessaires pour la protection de notre patrimoine naturel, se feront avec et par les territoires.

L'action de l'OFB est tournée vers les territoires, grâce à ses implantations géographiques et

ses programmes nationaux déclinés à toutes les échelles locales. C'est une des forces de cet établissement dont plus des deux tiers des effectifs sont des agents de terrain. Je me réjouis de l'adoption de la Stratégie nationale biodiversité 2030 qui permettra de renforcer ces grands programmes et donnera davantage de moyens à l'OFB pour mener ses missions.

Par le biais de ses instances de gouvernance, l'OFB réunit tous les acteurs de la biodiversité dans un même espace de dialogue, le Conseil d'administration, composé de représentants des collectivités, des entreprises, des chasseurs, des agriculteurs, des pêcheurs, des associations de protection de la nature, des forestiers, des gestionnaires d'espaces naturels, de représentants des établissements publics partenaires, des élus du personnel, des ministères et des parlementaires... Les actions de l'établissement se construisent aussi sous le regard de toutes ces parties prenantes représentatives des acteurs avec lesquels l'OFB œuvre au quotidien pour diminuer les pressions qui s'exercent sur les écosystèmes, tout en maintenant nos activités d'une manière durable.

L'Office Français de la biodiversité, ses instances, ses équipes sont et resteront mobilisés pour que la protection de la nature soit prise en compte par l'ensemble de la société et soit intégrée dans le champ de toutes les politiques publiques.

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



OLIVIER THIBAUT

En 2023, l'Office français de la biodiversité a connu des mutations et des défis importants. L'année a débuté par un moment difficile pour tout notre collectif de travail avec l'incendie de notre site national à Brest fin mars 2023, qui nous a touché dans notre cœur et dans notre histoire. Je tiens ici à saluer la solidarité qui s'est exprimée entre collègues et les nombreux messages de soutien reçus de la part de nos partenaires.

Les défis environnementaux, tels que la sécheresse et les inondations induites par le réchauffement climatique, ont été particulièrement impactants en 2023. En complément des bilans sur la situation hydrologique régulièrement transmis, une campagne de contrôles de la mise en œuvre des arrêtés sécheresse a été menée à l'été et a mobilisé de nombreux agents de l'OFB. Au total, plus de 8 000 contrôles ont été menés sur l'ensemble du territoire français pour garantir le partage effectif de la ressource en eau tel que validé par les autorités.

Mieux connaître pour mieux protéger : l'Observatoire national de la biodiversité, piloté par l'Office français de la biodiversité suit un grand nombre d'indicateurs et nous permet de mieux suivre l'état des espèces et des écosystèmes en France. En 2023, l'ONB a célébré ses 10 ans. Une grande fierté pour tous nos agents qui contribuent à diffuser cette connaissance précieuse et indispensable pour éclairer la décision publique.

C'est par le continuum de ses missions « Connaissance-Mobilisation-Police » que l'OFB souhaite embarquer l'ensemble de la société française dans ce combat à nos côtés. Aussi, afin de sensibiliser nos concitoyens parfois éloignés de nos sujets et missions, l'OFB a lancé en 2023 avec La Française des Jeux « Mission nature »,

un jeu de grattage au profit de la restauration d'habitats et d'espèces sur le territoire français. Du gypaète barbu des Grands Causses, aux Posidonies de Méditerranée, des tourbières des Hauts-de-France aux mangroves de Mayotte, ce sont 21 projets qui ont été soutenus grâce à cette initiative, qui a connu un franc succès. Enfin, comment ne pas revenir sur le succès rencontré lors de la première édition des Rencontres Biodiversité et territoires (RBT) les 12 et 13 décembre derniers ! S'adressant aux élus et, à leurs équipes, les RBT ont fourni des solutions concrètes pour intégrer la biodiversité dans toutes leurs politiques publiques.

La stratégie nationale pour la biodiversité (SNB), adoptée en novembre 2023 après plusieurs années de préparation, est un document structurant pour cette décennie. Elle décline le plan d'action des pouvoirs publics en faveur d'une meilleure prise en compte de la biodiversité par l'ensemble de la société. L'Etat accélère ainsi son engagement dans la lutte contre l'effondrement de la biodiversité, notamment avec le déploiement massif de certains programmes de l'OFB comme les aires éducatives, les atlas de la biodiversité communale ou le programme des « Engagés pour la nature ». Nous serons au rendez-vous de ces nouveaux objectifs fixés par l'Etat et continuerons d'appuyer le suivi de la mise en œuvre de cette stratégie.

Les agents de l'OFB restent mobilisés et investis dans la lutte contre les atteintes à la biodiversité, que ce soit en matière de police, de connaissance ou d'appui aux acteurs. Ce rapport d'activité retrace de façon synthétique leur action au quotidien et vous montrera le professionnalisme et l'engagement de nos agents qui s'investissent chacun à leur échelle pour un futur meilleur.



P. 10

L'Office français de la biodiversité

P. 14

Organigramme

P. 15

Une gouvernance ouverte aux réseaux d'acteurs de la biodiversité

P. 20

Temps forts 2023

L'Office français de la biodiversité

Préserver la nature

Créé le 1^{er} janvier 2020 par la loi n° 2019-773 du 24 juillet 2019, l'Office français de la biodiversité (OFB) intervient sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. L'établissement est au cœur de l'action pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins, tant en métropole que dans les Outre-mer.

Une priorité : lutter contre l'érosion de la biodiversité face aux pressions exercées par la destruction et la fragmentation des milieux naturels, la surexploitation des ressources naturelles, les conséquences du changement climatique, les multiples pollutions, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes.

Face à l'ampleur des menaces qui pèsent sur la faune, la flore et leurs habitats, l'établissement a vocation à jouer un rôle de levier en mobilisant acteurs, décideurs et citoyens autour de la biodiversité : État, collectivités territoriales, associations, entreprises, scientifiques, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, pratiquants des sports de nature...



Mission de police de l'environnement avec un contrôle d'un pêcheur à la ligne par des inspecteurs de l'environnement.
© Philippe Massis/OFB

L'OFB est responsable de cinq missions complémentaires :

- La police de l'environnement et la police sanitaire de la faune sauvage
- La connaissance, la recherche et l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages
- L'appui à la mise en œuvre des politiques publiques
- La gestion et l'appui aux gestionnaires d'espaces naturels
- L'appui aux acteurs et la mobilisation de la société



Des compétences adaptées à la diversité des enjeux

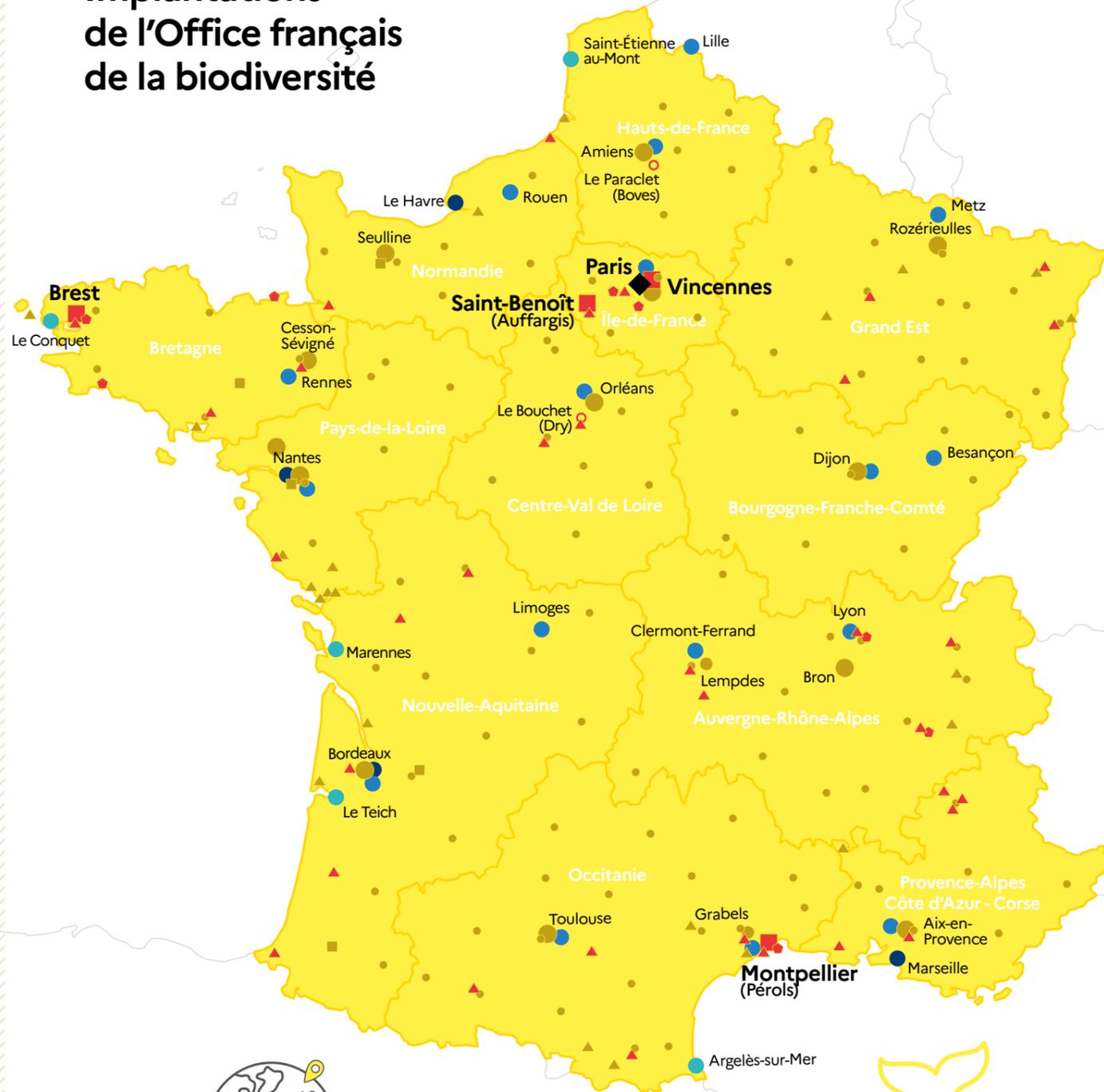
Pour remplir ses missions, l'OFB s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires : inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, spécialistes et experts thématiques, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs...

L'établissement compte 3000 agents, dont plus de 2000 agissent sur le terrain en métropole et dans les Outre-mer.

L'OFB est un établissement à la fois national et territorial grâce au maillage spatial de ses directions régionales, de ses services départementaux, de ses délégations territoriales en Outre-mer, de ses délégations de façade et de bassin, de ses parcs naturels marins...

Un couple mère-baleineau (baleine à bosse) se repose proche de la barrière de corail dans le lagon.
© Faustin Vautier/OFB

Implantations de l'Office français de la biodiversité



Sites OFB

- ◆ Siège de l'OFB
- Site national
- Ingénierie économie et biodiversité
- Centre de formation
- ▲ Pôle d'études et de recherche
- ◆ Patrinat
- Sièges de la direction (inter)régionale ou de la délégation territoriale et ● antenne associée
- Service (inter)départemental
- Unité technique connaissance
- Unité spécialisée migrateurs
- ▲ Réserve et site naturel
- Délégation de façade
- Siège de Parc naturel marin ou Agoa
- Laboratoires d'hydrobiologie

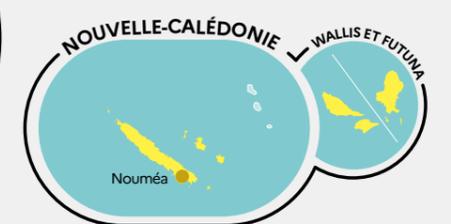
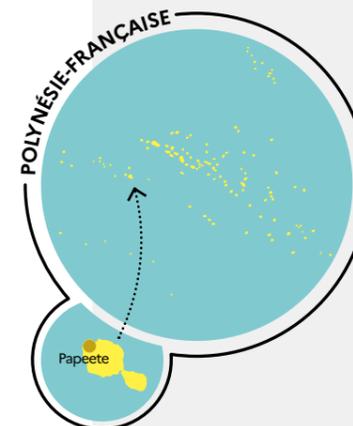
EN CHIFFRES



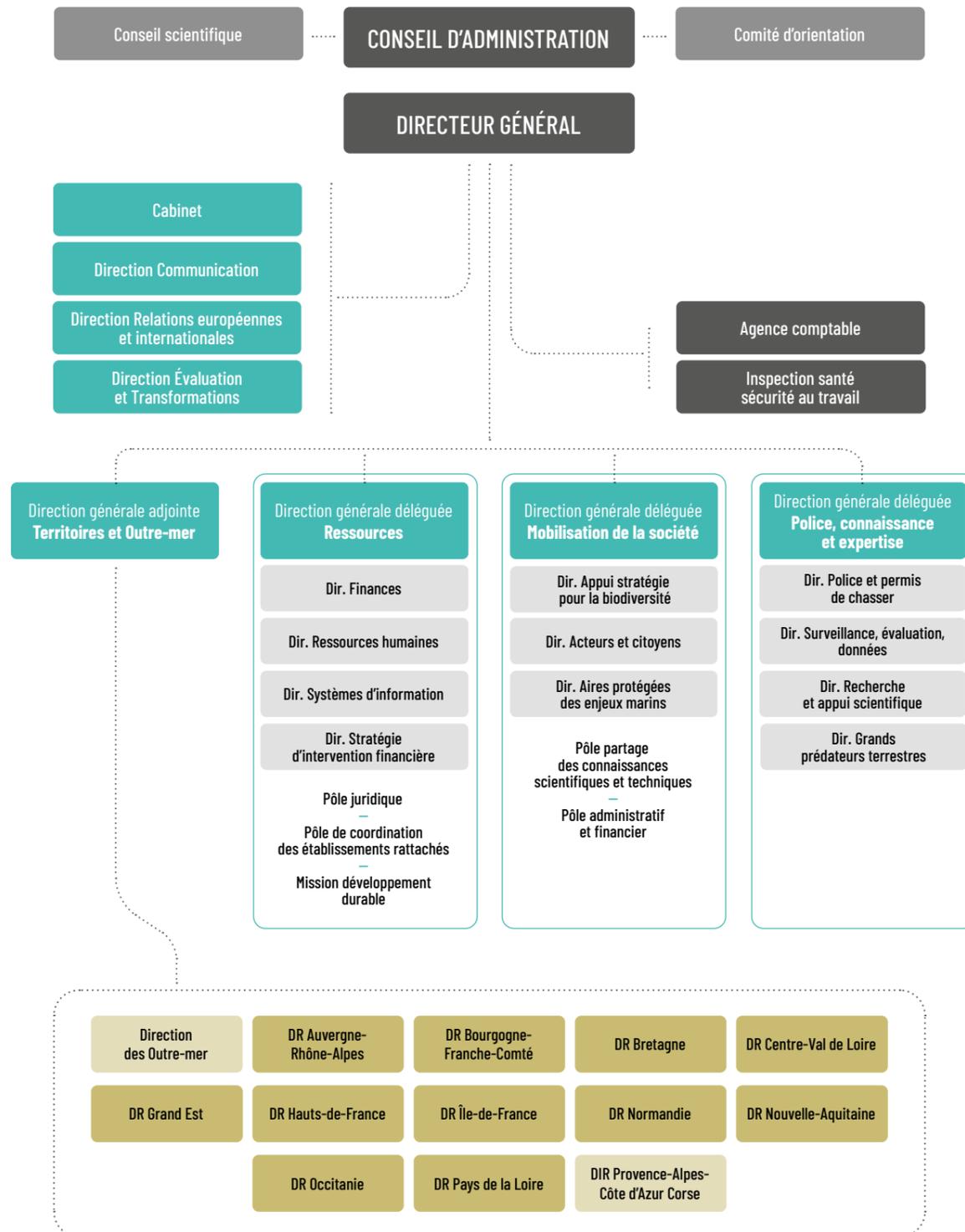
- 2 services interdépartementaux
- 4 brigades mobiles d'intervention réparties sur tout le territoire hexagonal, et une brigade mobile d'intervention grands prédateurs terrestres
- 3 unités spécialisées migrateurs amphihalins
- 6 services départementaux ultra-marines dont un mixte avec le parc national de La Réunion
- 3 délégations de façade maritime métropolitaine (DFM)
- 5 délégations territoriales ultra-marines (Antilles, Guyane, Océan Indien, Polynésie française et Nouvelle-Calédonie compétente pour Wallis et Futuna)
- 8 parcs naturels marins (PNM)
- Agoa, le sanctuaire de mammifères marins aux Antilles
- 28 réserves gérées ou co-gérées
- Des pôles d'études et de recherche sur les espèces et les milieux
- 18 laboratoires d'hydrobiologie



PLUS D'INFOS



Organigramme



Une gouvernance ouverte aux réseaux d'acteurs de la biodiversité

L'Office français de la biodiversité compte plusieurs instances de gouvernance destinées à coordonner le pilotage de l'établissement et ses orientations. Leur composition reflète la diversité des acteurs dans le champ de la biodiversité. Trois instances ont vocation à établir les orientations structurantes et les faire partager par tous : le Conseil d'administration, le Conseil scientifique et le Comité d'orientation. Une instance consultative, intitulée Conférence des aires protégées, rassemble les grands réseaux nationaux d'aires protégées.

Le Conseil d'administration

Définir les grandes orientations et la politique de l'établissement

Composé de 43 membres répartis en 5 collèges, le Conseil d'administration (CA) délibère sur les orientations stratégiques et la politique générale de l'établissement. Il approuve le budget initial et ses modifications, les conventions et marchés ainsi que les subventions ou concours financiers. Il est consulté sur la création de nouvelles catégories d'aires marines, et sur les projets de création de parcs naturels marins.

Deux commissions spécialisées, composées chacune de 12 administrateurs, ont été créées en son sein :

- **la Commission des interventions** qui délibère sur la conclusion de toute convention, et sur l'attribution de toute subvention ou concours financier relevant du Programme d'intervention de l'OFB, entraînant un engagement de dépenses supérieur à 1 million d'euros ;
- **la Commission des finances et de l'audit** qui délibère sur l'attribution des marchés de fournitures ou de travaux dont le montant est supérieur à 3 millions d'euros et des marchés de service dont le montant est supérieur à 1 million d'euros, hors exceptions prévues par le code de la commande publique. Elle étudie également pour avis le budget initial et rectificatif, examine le compte financier de l'établissement, porte une appréciation sur la qualité du contrôle interne budgétaire et comptable et fait toutes propositions tendant à l'amélioration de ce dernier.

En 2023, le CA de l'OFB a été amené à délibérer sur plusieurs projets structurants, notamment en matière de créations de nouvelles agences régionales de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine, à La Réunion ou en Auvergne-Rhône-Alpes, et de préfiguration d'une Agence territoriale de la biodiversité en Martinique. Il a aussi approuvé les projets européens « BIODIV'FRANCE » et « Analyses de risque pêche » coordonnés par l'OFB. Il s'est mobilisé dès l'été pour mettre en œuvre, face à la situation critique en eau potable à Mayotte, des mesures exceptionnelles de soutien en faveur de cinq projets d'urgence. En fin d'année, le Conseil d'administration a voté à la fois une modification importante du programme d'intervention de l'OFB pour déployer le nouveau plan Eau dans les Outre-mer, et un projet de budget pour 2024 sans précédent, voté à l'unanimité de ses membres, permettant notamment de déployer la Stratégie nationale de la biodiversité pour 2030.

Fleur clochette violette dans le Parc national des Pyrénées.
© Claude Bourdon/OFB



La bergeronnette grise (Motacilla alba) est un passereau à la silhouette plutôt élancée, distinguable par sa longue queue noire que l'animal agite continuellement.
© Sébastien Lamy/OFB



Une grande diversité d'acteurs

Le Conseil d'administration de l'OFB, renouvelé en mars 2024, comprend 5 collèges :

- **Au sein du 1^{er} collège** : 16 membres, représentants de l'État (ministères de tutelle, ministères chargés du budget, de la mer, de l'intérieur, de la recherche, des Outre-mer, Terres Australes et Antarctiques Françaises), des établissements publics nationaux œuvrant dans le champ de compétence de l'OFB (agences de l'eau, Office national des forêts, Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, Musée national d'Histoire naturelle, parcs nationaux) et personnalités qualifiées ;
- **2^{ème} collège** : 14 membres, représentants d'organisations professionnelles agricoles et forestières, des autres secteurs économiques concernés, d'associations agréées de protection de l'environnement, d'organismes gérant des espaces naturels, des instances cynégétiques et des instances de la pêche de loisir ;
- **3^{ème} collège** : 5 membres, représentants des comités de bassin ainsi que des collectivités territoriales et de leurs groupements ;
- **4^{ème} collège** : 4 membres titulaires et quatre suppléants, représentants élus du personnel ;
- **5^{ème} collège** : 4 membres titulaires et quatre suppléants, parlementaires.

Présidente et vice-présidents (au 30/06/2024)

Sylvie Gustave dit Duflo
Présidente
Réélue le 5 mars 2024

Présidente du Comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe, Sylvie Gustave dit Duflo siège au sein du Conseil d'administration de l'OFB en tant que vice-présidente de Régions de France et vice-présidente du Conseil régional de Guadeloupe. Elle est également présidente de la commission environnement de la Région.

Sandrine Bélier
1^{ère} vice-présidente
Réélue le 5 mars 2024

Juriste spécialisée en droit de l'environnement, auparavant députée européenne et membre de la commission nationale du débat public, Sandrine Bélier représente l'ONG Humanité et Biodiversité dont elle est directrice depuis 2016.

Hubert-Louis Vuitton
2^{ème} vice-président
Réélu le 5 mars 2024

Ancien président du Conseil d'administration de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et vice-président de la Fédération nationale des chasseurs, Hubert-Louis Vuitton représente la Fédération départementale des chasseurs du Loir-et-Cher et la Fédération régionale des chasseurs de Centre-Val de Loire.

André Flajolet
3^{ème} vice-président
Réélu le 5 mars 2024

Maire de la commune de Saint-Venant depuis 1989, André Flajolet a également été député de la 9^e circonscription du Pas-de-Calais de 2002 à 2012. Il est aussi président du comité de bassin Artois-Picardie.

Présidente de la commission des finances et de l'audit

Régine Touffait
Secrétaire générale de la direction forêts et risques naturels à l'Office national des forêts
Réélue le 7 mars 2024

Écologue et botaniste de formation, Régine Touffait a commencé son parcours professionnel au Conservatoire du littoral. Elle poursuit son parcours à l'Office national des forêts en tant que responsable de l'unité territoriale de Villers-Cotterêts en Picardie, en charge notamment de la gestion multifonctionnelle de la forêt domaniale de Retz. Responsable nationale des travaux forestiers, elle rejoint la direction générale de l'ONF. Elle est maintenant secrétaire générale au sein de la direction métier des forêts et des risques naturels.

Présidente de la commission des interventions

Sandrine Rocard
Directrice générale de l'Agence de l'eau Seine-Normandie
Réélue le 28 mars 2024

Ancienne élève de l'École polytechnique, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, Sandrine Rocard a encadré des services de l'État chargés de l'environnement et de l'eau dans la Somme puis à l'échelle du bassin Seine-Normandie. Au ministère de l'écologie, elle a dirigé l'équipe chargée de la politique de l'air et de la lutte contre le changement climatique à la direction de la prévention des pollutions et des risques. Exerçant ensuite à la Cour des comptes, elle en est nommée magistrate en 2013.



Le Conseil scientifique

Le Conseil scientifique assiste notamment le Conseil d'administration dans la définition de la politique scientifique de l'établissement. Constitué de 25 membres dont deux sont des personnels de l'établissement à l'expertise scientifique reconnue, le Conseil scientifique contribue à l'évaluation des activités en matière de recherche et d'exploitation des résultats.

Présidente et vice-présidents

Frédérique Chlous Présidente Élue le 24 juin 2020

Professeure d'anthropologie, directrice générale déléguée à la recherche, l'expertise, la valorisation et l'enseignement du Muséum national d'histoire naturelle, Frédérique Chlous a travaillé sur les représentations sociales de l'environnement et sur les formes de gouvernance des espaces naturels notamment sur les systèmes littoraux et marins. Frédérique Chlous a également étudié l'intérêt des dispositifs participatifs et les modalités d'engagement des acteurs dans les processus de gestion des milieux.

Jean-Michel Gaillard Vice-président Élu le 24 juin 2020

Spécialiste en écologie évolutive, Jean-Michel Gaillard est directeur de recherche au CNRS et professeur à l'université de Lyon 1. Ses travaux visent à comprendre les processus évolutifs qui régissent les populations de grands mammifères et à identifier les stratégies d'histoire de vie des espèces de vertébrés. À ce jour, il a publié plus de 350 articles.

Luc Abbadie Vice-président Élu le 24 juin 2020

Professeur émérite d'écologie, ancien directeur de l'institut de la transition environnementale de Sorbonne Université, Luc Abbadie, a enseigné l'écologie générale, l'écologie fonctionnelle et la science du sol. Il a lancé de nombreux travaux interdisciplinaires dans le domaine de l'environnement et des applications de l'écologie pour la gestion durable de la biodiversité, des ressources naturelles et des écosystèmes.

Le Comité d'orientation

Placé auprès du Conseil d'administration, le Comité d'orientation est chargé d'apporter une réflexion prospective sur l'action de l'établissement. Il est composé d'une part de 30 membres répartis en quatre collèges (territoires, humanités, mer, Outre-mer) et d'autre part de 10 citoyens.

Jérôme Bignon Président du Comité d'orientation Nommé par le CA le 10 mars 2021

Ancien député puis sénateur de la Somme, Jérôme Bignon est engagé depuis longtemps sur les sujets environnementaux, spécialiste des enjeux littoraux et des zones humides et littorales. Il a été président de l'Agence des aires marines protégées et du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

La conférence des aires protégées (CAP)

Instance consultative de 23 membres, la CAP rassemble les grands réseaux nationaux d'aires protégées. Elle a pour vocation de favoriser l'émergence de propositions et d'avis à l'OFB en matière d'espaces naturels.

Elle favorise également l'expression de besoins communs aux gestionnaires et le développement de synergies entre familles d'aires protégées, ainsi que le partage de retours d'expérience entre les réseaux d'aires protégées. Enfin, elle est amenée à formaliser des positions collectives contribuant à dynamiser la mise en œuvre de la Stratégie nationale des aires protégées.

La gouvernance des parcs naturels marins ainsi que du sanctuaire Agoa relève des conseils de gestion. Ces instances locales dédiées, composées de représentants des acteurs du milieu marin, agissent sur délégation du Conseil d'administration de l'OFB.

Des instances internes de décision et de pilotage

Les instances internes ont vocation à garantir une prise de décision rapide et une bonne circulation de l'information. Elles s'articulent autour de deux instances qui ont un rôle primordial sur les sujets stratégiques et opérationnels :

- **Le comité exécutif (Comex)** est une instance décisionnelle. Il rassemble le directeur général, les quatre directeurs généraux adjoints et délégués, et les trois directeurs directement rattachés au directeur général.
- **Le comité de direction (Codir)** est une instance de réflexion et de partage de l'information. Le Codir réunit les directeurs nationaux et régionaux, ainsi que les membres du Comex, l'agent comptable et l'inspecteur sécurité et santé au travail. Des agents de l'OFB peuvent y être conviés sur un point donné de l'ordre du jour.



Un blanchon se repose sur le cordon de galets. Le blanchon est le nom donné au jeune phoque gris (*Halichoerus grypus*) durant les premières semaines de sa vie.
© Cécile Gicquel/OFB



Temps forts 2023

9 janvier

PLATEFORME NUMÉRIQUE DÉDIÉE AU PERMIS DE CHASSER

L'OFB lance la plateforme <https://permischasser.ofb.fr> pour simplifier les démarches relatives au permis de chasser. Simple et intuitive, elle assure un suivi transparent du traitement des dossiers, dont les convocations à l'examen ou la demande de duplicata.

30 janvier

CONVENTION DE PARTENARIAT PATRINAT

Une convention est signée entre l'OFB, le MNHN, le CNRS et l'IRD afin de renforcer leur engagement dans le développement de PatriNat, en présence de la secrétaire d'État chargée de l'écologie, Bérangère Couillard. Cette coopération répond aux besoins croissants d'expertise scientifique, **une expertise qui s'appuie sur la collecte, la gestion et l'analyse de données sur les espèces, les milieux naturels et le patrimoine géologique.**



3 - 9 février

5^e CONGRÈS INTERNATIONAL SUR LES AIRES MARINES PROTÉGÉES (IMPAC5)

L'OFB participe à IMPAC5 à Vancouver. L'établissement porte 20 sessions thématiques, à la fois en tant qu'animateur du réseau des aires marines protégées françaises, et contributeur à la participation de la France dans la constitution et la gestion des aires marines protégées discutées au niveau international.

Mai

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU INTERNATIONAL DE TRAFIC DE CIVELLES

Après deux ans d'enquête, 27 trafiquants de civelles sont interpellés en France, Espagne, Belgique et Pologne, mettant un sérieux coup d'arrêt au trafic de cette espèce réglementée. L'épisode couronne la dynamique de collaboration entre les services d'enquête (de l'OFB et d'autres institutions) en matière de lutte contre les trafics. **Les enquêteurs estiment à 4,2 tonnes la quantité de civelles pêchées hors quotas entre 2021 et 2023.**



Juin

10 ANS DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA BIODIVERSITÉ (ONB)

Pour les dix ans de la mise en ligne des premiers indicateurs, l'ONB publie de nouveaux résultats sur la biodiversité. Le document retrace les grandes tendances au niveau national sur la dernière décennie : érosion de la biodiversité, pressions qui persistent, prise de conscience progressive des enjeux par la société...

<https://www.calameo.com/ofbiodiversite/read/0035029487d2ed5b45958>

8 juin

VISITE MINISTÉRIELLE

À l'occasion de la nomination d'Olivier Thibault comme Directeur général de l'OFB, Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et Bérangère Couillard, secrétaire d'État chargée de l'Écologie, se rendent au siège de l'établissement, à Vincennes. Au programme : échanges avec les membres du comité exécutif et les équipes de l'OFB.



3 - 10 juillet

PLUS DE 1000 CONTRÔLE DES ARRÊTES SECHERESSE EN UNE SEMAINE

En coordination avec les services de l'État, comme en 2022, les agents de l'OFB réalisent des opérations de police visant à expliquer les enjeux de la protection de la ressource en eau, à sensibiliser le maximum d'usagers et à contrôler le respect des règles de restriction fixées par les arrêtés préfectoraux. Plus de 1 000 contrôles ont été effectués au cours d'une opération nationale durant cette semaine (près de 8 900 au cours de l'année).

1^{er} octobre

PREMIÈRE PROMOTION DE TECHNICIENS DE L'ENVIRONNEMENT ISSUE DU CONCOURS ORGANISÉ PAR L'OFB

Près d'une centaine de techniciens de l'environnement (TE) admis aux concours externe et interne ont rejoint leurs nouveaux postes. Ce concours organisé pour la première fois par l'OFB vient ainsi renforcer le corps des TE de l'OFB et des 11 parcs nationaux. Les lauréats se sont vu proposer une formation alliant théorie et terrain.

23 octobre

LANCEMENT DU JEU DE GRATTAJE « MISSION NATURE »

Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, se déplace dans la Somme sur le site des tourbières alcalines, l'un des 20 projets sélectionnés pour le jeu de grattage « Mission nature ». Une partie des fonds récoltés grâce à la vente des tickets par La Française des Jeux, sera reversée à l'OFB pour financer des projets ayant un impact visible, durable et mesurable sur les écosystèmes et les espèces.



© Denis Charissoux

27 novembre

ADOPTION DE LA STRATÉGIE NATIONALE BIODIVERSITÉ 2030

La Première ministre Élisabeth Borne, le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, et la secrétaire d'État chargée de la Biodiversité Sarah El Haïry, présentent la nouvelle Stratégie nationale biodiversité (SNB) devant un parterre d'élus, d'acteurs publics et de représentants de la société civile. L'OFB a apporté un appui important au ministère pour l'élaboration de ce document structurant.

12-13 décembre

PREMIÈRE ÉDITION DES RENCONTRES BIODIVERSITÉ & TERRITOIRES À MONTPELLIER

L'événement, imaginé et organisé par l'OFB, connaît un vif succès avec environ 1000 participants par jour. De nombreux échanges constructifs s'établissent entre élus, techniciens, entreprises, gestionnaires d'espace naturel, associations... autour des solutions opérationnelles pour la biodiversité et leur prise en compte dans tous les aspects de la vie des territoires.



© Philippe Massit/OFB

Novembre

JOURNÉE OUTRE-MER AU PALAIS DU LUXEMBOURG

Ce temps d'échanges a permis de dresser un panorama de la biodiversité en Outre-mer et de croiser les attentes des élus avec les différents types d'appui proposés par l'OFB. Ce fut le prélude à un séminaire d'approfondissement en décembre à La Grande Motte, rassemblant les techniciens des collectivités et autres acteurs ultra-marins.



© Stephan Lepoint





P. 26

Prévenir et lutter contre les atteintes à la biodiversité

P. 32

Développer la connaissance et l'expertise

P. 38

Appuyer les politiques publiques

P. 46

Préserver les espaces protégés

P. 50

Mobiliser la société et appuyer les acteurs

Prévenir et lutter contre les atteintes à la biodiversité

Zone humide du lac de Saint-Point
© Sébastien Lamy/OFB

L'OFB contribue à l'exercice des polices administrative et judiciaire relatives à l'eau, aux espaces naturels, à la flore et la faune sauvage, à la chasse et la pêche. Sur le terrain, **près de 1700 inspecteurs de l'environnement interviennent pour apporter** leur expertise technique, surveiller le territoire et sensibiliser les usagers. En complément, l'établissement a été fortement sollicité en 2023 sur des opérations de lutte contre le braconnage.



EN CHIFFRES

124 322

contrôles

(dont 6168 contrôles non conformes)

6 165

enquêtes judiciaires

(avec un taux d'élucidation de 91%)

6 166

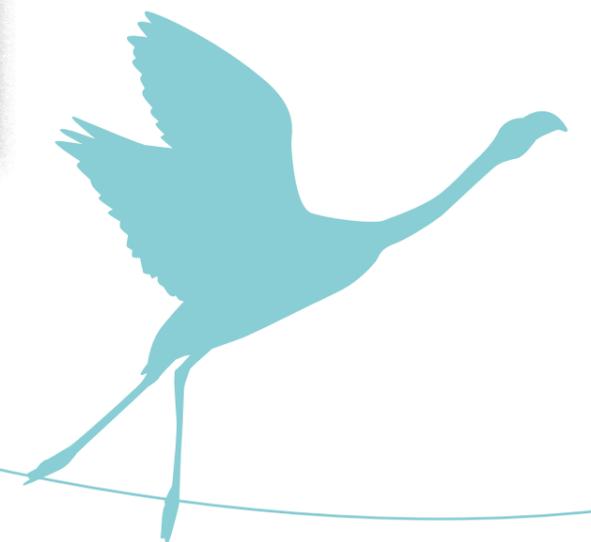
expertises

OPÉRATION SÉCHERESSE

+ 8 900

contrôles

(donnant lieu à 5,8% d'infractions ou manquements sur l'ensemble de l'été 2023)



Lutter contre les trafics d'espèces

Lutter contre le braconnage

À la suite de nombreux signalements de braconnage de nuit, le procureur de la République du Lot a confié une enquête à la gendarmerie nationale et à l'OFB. Des riverains se plaignaient de tirs à proximité de leurs maisons et plusieurs cerfs morts avaient été retrouvés, les braconniers reconnaissant par la suite avoir tiré pour le simple « plaisir de tuer ». À l'OFB, l'ensemble du service départemental s'est mobilisé sur cette opération, qui a conduit en décembre à l'interpellation de trois individus. Les deux principaux suspects encourent une peine d'emprisonnement, 60 000€ d'amende et la confiscation des objets saisis (fusils et carabines, couteaux de chasse, bois de cerf, venaison, etc.).

Dans l'Eure, où la population de cervidés est plus importante, une opération de grande ampleur a été menée fin 2023. Elle a impliqué près de 80 militaires, des agents de l'OFB et de la fédération départementale des chasseurs de l'Eure. Cinq individus ont été placés sous contrôle judiciaire, une trentaine de personnes impliquées ont également été auditionnées.



Cerf au gagnage dans les champs
© Ludovic Lemarechal / OFB



La part de stock de l'OFB s'élevait à 377 kg, soit 20 % du total récolté.
© Philippe Massit/OFB

Opération #JeDonneMonIvoire pour dire stop au braconnage d'éléphants

Le 28 novembre, près de 2 000 kg d'ivoire ont été détruits puis incinérés près de Reims devant une assemblée de journalistes et d'élus. Les invités étaient accueillis sur le site d'une carrière, pour assister à la présentation du stock avant que celui-ci ne soit broyé dans le concasseur. Une opération forte et emblématique qui a été largement relayée par la presse française et internationale.

Lancée par le Fond international pour la protection des animaux (Ifaw) en 2015, et organisée en partenariat avec l'OFB, cette opération avait deux objectifs : alerter la population contre le trafic et endiguer le commerce illégal. Depuis le début du projet, c'est la troisième opération du genre en France. Les particuliers se dessaisissent de leur ivoire, soit par conviction éthique, soit faute de pouvoir le vendre légalement en raison des révisions de la réglementation. La demande exponentielle pour la prise en charge de ces objets témoigne du réel besoin de cette opération.

EN CHIFFRES

44 703
spécimens saisis

toutes réglementations confondues dont 14 009 vivants (plus de 12 000 grenouilles rouges, 486 pieds de *Purpureum*, etc.)

3 166
spécimens saisis

pour les infractions exclusives à la réglementation CITES et 24 000 produits ou parties d'espèces animales (fioles de poudre de pangolin, écailles de tortues, etc.)

Prévenir et participer à la gestion des crises sanitaires concernant la faune sauvage

Le Tamia de Sibérie sous surveillance dans l'Oise



Tamias de Sibérie sur une digue en Isère. Le Tamias de Sibérie est 7 fois plus porteur de la bactérie responsable de la maladie de Lyme que l'écureuil.
© Isabelle Losinger/OFB

Élevé et vendu en France comme animal de compagnie pendant de nombreuses années, ce petit écureuil forestier originaire d'Asie a été relâché dans des espaces boisés de la région parisienne, notamment dans la forêt d'Halatte dans l'Oise. Depuis 2016, il est inscrit sur la liste des espèces exotiques les plus préoccupantes pour l'Union européenne et ne peut plus être commercialisé.

Afin d'en améliorer les connaissances dans la lignée des travaux antérieurs du MNHN, l'OFB et ses partenaires locaux de l'Oise ont lancé des protocoles d'études. Le premier d'entre eux a pour objectif d'actualiser sa répartition dans le massif d'Halatte par coupes géographiques et pièges photographiques. Un second protocole vise à approfondir son impact sur la santé humaine. En effet, le Tamia de Sibérie joue un rôle non négligeable comme réservoir de bactéries responsables de la borréliose de Lyme transmise par les tiques. L'impact sur les populations d'écureuils roux est également appréhendé.

Sagir élargit ses compétences

Le réseau de surveillance de la santé de la faune sauvage terrestre, Sagir, vise à suivre les maladies et à détecter précocement l'émergence de nouveaux agents infectieux ou substances toxiques. Son activité en Outre-mer se renforce avec l'organisation de premières journées de formation aux côtés de partenaires en Guadeloupe ainsi qu'à La Réunion. En avril, une mission d'investigation des mortalités des Papangues, rapace dont les effectifs sont en fort déclin, a été organisée pour identifier les pathogènes en cause. Le syndrome de nécrose des pattes qui affecte d'autres populations d'oiseaux de l'île, notamment les pétrels endémiques, fait aussi l'objet d'études.

Sur l'Hexagone, Sagir formalise un réseau de surveillance des amphibiens dont plusieurs taxons présentent des enjeux de conservation. Certaines populations sont en effet menacées par des virus, parasites ou champignons. Cet élargissement à la surveillance de nouveaux taxons implique une montée en compétence du réseau (biosécurité en milieu humide, méthodes diagnostiques, etc.), en collaboration avec les laboratoires.



Après la Guadeloupe en mai, deux journées de formation ont été organisées en octobre à La Réunion, pour les agents de l'OFB et les partenaires.
© Sarah Caceres/OFB

Lutter contre la dégradation des milieux naturels

Une condamnation exemplaire pour des travaux impactant une espèce protégée

En 2017, sur la commune de Palavas-les-Flots dans l'Hérault, les gestionnaires d'un camping passaient au bulldozer 450 m de cordon dunaire en infraction des règles d'urbanisme et de protection de l'environnement. Déjà condamné un an plus tôt pour l'installation illégale de 192 bungalows, le camping a poursuivi leur exploitation et son extension sur la dune, conduisant à la destruction des spécimens, de leur habitat et des graines de l'euphorbe peplis.

En août 2023, la cour d'appel de Montpellier a non seulement confirmé un premier jugement rendu en 2019 mais a alourdi les peines à un total de 445 000€. Cela a ouvert la voie à la décision du tribunal en 2024 d'indemniser la partie civile, France Nature Environnement et d'ordonner une expertise pour évaluer le préjudice environnemental.

Les faits, constatés par les agents de l'OFB, donnent ainsi lieu à une condamnation exemplaire par la juridiction pénale.



L'euphorbe peplis est une petite plante rampante et protégée au niveau national depuis 1982.
© Laurent Retiere/OFB



Dans le Pas-de-Calais par exemple, l'OFB s'est positionné en accompagnement des services de l'État et des collectivités. Ainsi, plus de 500 opérations de travaux d'urgence ont été réalisées sur les cours d'eau. Les travaux réalisés en urgence sur la rivière Course ont permis d'éviter le pire : la rupture d'un ouvrage hydraulique situé en amont de deux villages déjà sous les eaux.
© SD62/OFB

Inondations : une expertise technique au service des actions de terrain

Au niveau national, l'OFB a développé une expertise reconnue sur la dynamique physique des cours d'eau, l'hydromorphologie. Face aux phénomènes d'inondation, cette expertise peut être mobilisée et déclinée selon les contextes locaux pour apporter un appui technique et scientifique aux équipes terrain de l'OFB.

L'enjeu : mobiliser la connaissance et la recherche tant pour identifier des solutions en urgence en période de crise, que pour proposer la mise en œuvre de travaux de restauration pérennes dans une optique de résilience des territoires.

Dans ce cadre, des éléments techniques sont élaborés pour expliquer de façon pédagogique les phénomènes en présence et sensibiliser les élus, services de l'État, professions agricoles, riverains....

Les inspecteurs de l'environnement sont également appelés à donner des avis techniques et mener des opérations de contrôles pour s'assurer du bon dimensionnement et du respect des prescriptions des solutions techniques mises en œuvre.

Œuvrer pour une chasse plus sécurisée

Le réseau « sécurité à la chasse » 100% opérationnel

Les 29 correspondants régionaux du réseau « sécurité à la chasse » ont été formés sur les manipulations des armes longues et sur l'organisation du réseau national, parallèlement à un stage d'acculturation décliné en mode pédagogie active. Depuis, ils déploient ces formations et coordonnent la centaine de correspondants départementaux. Cette organisation permet une démultiplication des moyens, et garantit la mise en place de formations initiales et continues auprès des inspecteurs de l'environnement ainsi qu'une meilleure réactivité dans les enquêtes sur les accidents et incidents.

En septembre, des militaires de la section balistique de l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie nationale (IRCGN) ont été conviés pour découvrir les missions de l'OFB en matière de sécurité à la chasse. À son tour, l'IRCGN est venu présenter ses missions et méthodes d'investigation dans les enquêtes sur les accidents de chasse auprès des correspondants régionaux.



Contrôle d'une chasse en battue aux grands gibiers, en forêt domaniale de Dreux dans le département de l'Eure-et-Loir.
© Philippe Massit/OFB

Opération nationale aux côtés de la gendarmerie

En décembre 2023, l'OFB a lancé une vaste opération de contrôles portant sur le respect des règles de sécurité à la chasse pour les chasseurs et les non-chasseurs. Depuis le lancement de cette opération nationale en 2020, c'est la première fois que l'établissement organise l'événement en partenariat avec la Gendarmerie nationale.

Menées conjointement, les opérations ont permis de resserrer les liens entre les deux établissements. Au total, 961 opérations de contrôles ont été réalisées auprès de plus de 8 000 chasseurs. Une très large majorité des contrôles n'a révélé aucune infraction. L'accent a été mis sur la pédagogie et la sensibilisation des chasseurs avec la distribution de brochures et d'affiches sur les bonnes pratiques en matière de sécurité.

Le bilan sur les accidents de chasse sur la saison 2022-2023 confirme l'efficacité de ces mesures.

EN CHIFFRES

En 2022-2023, l'OFB a recensé 78 accidents de chasse.

72 %
des accidents
concernent des
chasseurs

32 %
des accidents
sont des
auto-accidents

La chasse au grand gibier reste celle qui entraîne le plus d'accidents : 62 % contre 38 % pour le petit gibier.

Inscrits à l'examen du permis de chasser en 2023

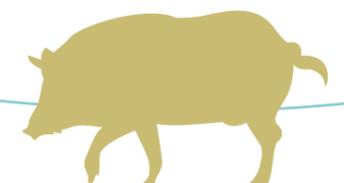
35 812
candidats

23 975
ont réussi l'examen

Taux de réussite : 72%

Rencontre ministérielle avec la police de l'environnement

La secrétaire d'État Sarah El Haïry s'est rendue le 7 novembre 2023 à la réserve biologique de Verrières-le-Buisson en Essonne pour un déplacement consacré à la lutte contre les éco délinquances et la restauration des milieux aquatiques. La ministre a pu assister à une présentation des missions de police de l'environnement puis à une démonstration de contrôle par les forces de l'ordre.





Développer la connaissance et l'expertise

Flamant rose filtrant la vase avec son bec pour s'alimenter
© Philippe Massit/OFB

Comprendre le fonctionnement des espèces et des milieux

Des caméras embarquées pour appréhender les captures accidentelles de mammifères marins

Comment mieux comprendre les captures accidentelles et ainsi les réduire ? C'est l'objet du projet OBSCAMe+ qui s'est traduit par l'équipement progressif de navires avec des caméras, grâce à plusieurs marchés portés par l'OFB.

Les résultats confirment l'intérêt des premières données issues des caméras embarquées : de 2021 à fin 2023, ce sont presque 6000 jours de mer qui ont été analysés sur une vingtaine de fileyeurs, et un peu plus de 310 mammifères marins dont la capture accidentelle a pu être analysée. Le projet mené en lien avec l'Ifremer, l'Université de La Rochelle/Pélagis et les organisations professionnelles « pêche », est financé par les ministères chargés de la pêche et de l'environnement, ainsi que par le FEAMP².



Un programme de connaissance inédit sur le jaguar

Présent à l'état sauvage en Guyane française, le jaguar est considéré comme « quasi menacé » sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Dans un contexte de développement de la Guyane et de protection de la faune, l'Unité Technique Connaissance de la direction des Outre-mer acquiert des données sur l'écologie et la biologie des jaguars, en menant des suivis par pièges photographiques et des analyses d'ADN à partir d'échantillons d'excréments collectés. Les agents de la direction de la recherche et appui scientifique présents en Guyane, collaborent également à ces travaux, ainsi que l'équipe basée en métropole, chargée de la thématique grands prédateurs lynx, loup, ours.



Grâce à son rôle de super prédateur, le jaguar aide à maintenir les fonctions des écosystèmes.
© OFB

² Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche



Corbeau commun
© Jean-François Cornuaille/OFB

Lutte contre les méfaits du corbeau familier à La Réunion

Le corbeau familier est l'une des espèces d'oiseaux les plus envahissantes au monde : se posant sur les bateaux, il débarque sur de nouveaux territoires où il menace la faune et la flore, les filières agricoles (dégâts sur les cultures de mangue, papaye, banane ...) et la santé. Il est notamment vecteur d'agents pathogènes pouvant provoquer des maladies chez l'homme et les oiseaux.

L'OFB coordonne la lutte contre cette espèce sur l'île de La Réunion depuis 2005, les premières observations étant documentées depuis 2002. En 2023, un rapport faisant le bilan de plus de 15 années de lutte a été produit. Il sera suivi d'un retour d'expérience, co-piloté par l'OFB et le Comité Français de l'UICN, publié en 2024 dans le cadre du Centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes.

Création d'un observatoire des haies

L'une des actions du pacte en faveur de la haie annoncé en 2023 par le gouvernement vise à améliorer les connaissances sur ces composantes essentielles de la biodiversité et des paysages. Pour cela, les ministères chargés de l'environnement et de l'agriculture mettent au point un observatoire qui devra permettre à terme d'évaluer le linéaire de haies, leurs caractéristiques, leurs modalités de gestion et les tendances d'évolutions ainsi que de mesurer les efforts de restauration portés par les politiques publiques. L'OFB a été associé dès 2023 à Inrae et à l'IGN pour la conception de ce nouvel outil. Celui-ci s'appuiera sur les dernières technologies en matière d'interprétation de photographies aériennes et satellitaires, et sur des modèles scientifiques de caractérisation des haies. Les services de terrain de l'OFB contribueront à alimenter les modèles par leurs observations de terrain.

La recherche-action : un moteur pour gérer les EEE

Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé pour soutenir des projets de recherche-action sur les espèces exotiques envahissantes (EEE). Cet AMI était piloté par la direction de la recherche et de l'appui scientifique et par la direction des Outre-mer, avec deux étapes successives de soumission-évaluation-sélection des dossiers.

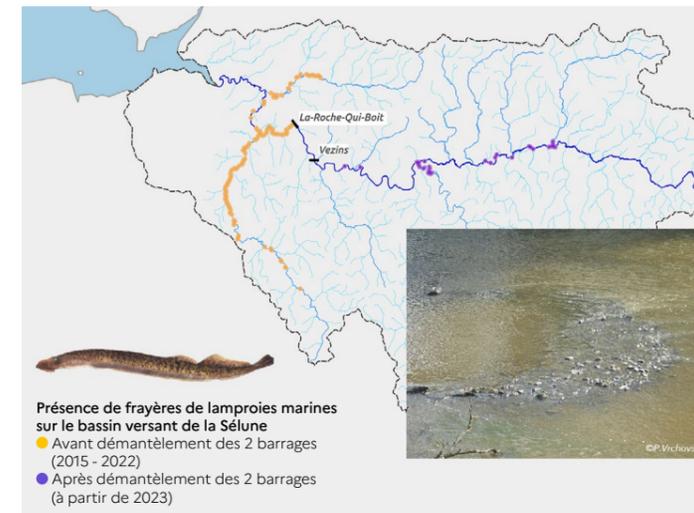
Au final, neuf projets de recherche-action ont été retenus sur 54, majoritairement portés par des consortiums de partenaires associant des chercheurs et des gestionnaires. Sept projets sur neuf impliquent des territoires ultramarins allant des Antilles à la Nouvelle-Calédonie. Les projets touchent des milieux terrestres et/ou aquatiques, ainsi que des espèces végétales ou animales.

Le retour des poissons migrateurs dans la vallée de la Sélune

Les premiers résultats du programme de suivi de la restauration écologique du fleuve Sélune sont encourageants. Avec l'effacement des barrages, les poissons migrateurs comme le saumon atlantique, l'anguille européenne et la lamproie marine, remontent la Sélune pour s'y rétablir après plus d'un siècle d'absence.

Lancé en 2012, ce programme de recherche rassemble une soixantaine de scientifiques multidisciplinaires. Leurs études et leurs observations sont essentielles pour évaluer les impacts du démantèlement des barrages sur la biodiversité, la qualité de l'eau de la Sélune et son territoire.

Zones de frayères identifiées pour la lamproie marine avant et après l'effacement des barrages.
© OFB



Présence de frayères de lamproies marines sur le bassin versant de la Sélune
● Avant démantèlement des 2 barrages (2015 - 2022)
● Après démantèlement des 2 barrages (à partir de 2023)

Une méthode d'évaluation du gain écologique d'un site

Le projet Pogéis porte sur les sites à potentiel de gain écologique, c'est-à-dire ceux qui sont susceptibles de voir leur état écologique s'améliorer grâce à des actions de génie écologique. Pour aider les maîtres d'ouvrage à mettre en œuvre des mesures de compensation dans le cadre de la séquence Éviter - Réduire - Compenser, l'OFB a publié une « Méthode d'évaluation du potentiel de gain écologique de sites terrestres ». Cette méthode met l'accent sur la nécessité qu'un site soit en mauvais état écologique pour qu'il puisse recevoir des mesures de compensation. Elle s'appuie sur des critères simples, reposant sur des données disponibles à l'échelle nationale mais facilement transférables à l'échelle locale en mobilisant davantage de données.



Pogéis est l'acronyme pour Potentiel de gain écologique : l'inventaire des sites
© OFB

Préserver les écosystèmes coralliens

Les récifs coralliens tropicaux sont soumis à de multiples pressions dont l'exposition à des substances chimiques nocives. C'est dans ce contexte qu'a été publiée la revue systématique destinée à répondre à la question : quels sont les seuils de toxicité des polluants chimiques pour les coraux bâtisseurs de récifs tropicaux ?

Résultant d'un partenariat OFB-MNHN mené depuis 2019, la recherche systématique de données scientifiques a permis d'identifier les lacunes et les pépites de connaissances sur le sujet. À partir d'une analyse quantitative des données ainsi récoltées, il a été possible de déterminer les valeurs seuils de substances préoccupantes à ne pas dépasser afin de garantir la protection des coraux constructeurs.

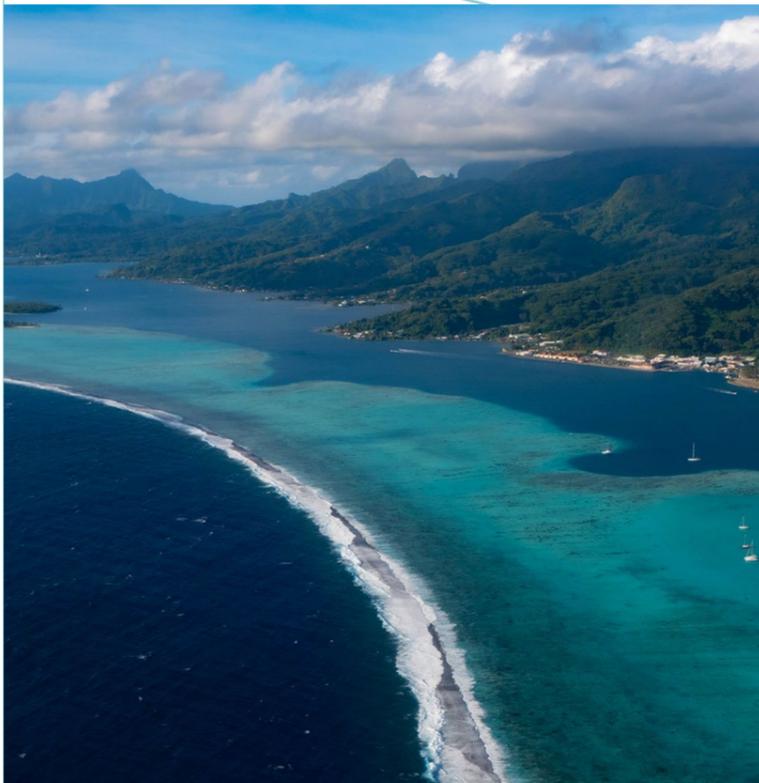
Transmis à l'Anses, ces résultats croisés avec des données de concentrations environnementales sont déterminants pour évaluer le niveau de risque.

Consulter la revue systématique :

<https://environmentalevidencejournal.biomedcentral.com/articles/10.1186/s13750-023-00298-y>



Vue aérienne Tumaraa
© Erwann_Moreau/OFB



De la réduction des pressions à la résilience

Dix opérations ont démarré dans le cadre de l'appel à projets sur la Résilience des récifs Coralliens et des Écosystèmes Associés (ReCorEA). Répartis dans tous les territoires ultramarins français, les projets entendent réduire l'impact des activités humaines sur les récifs coralliens, mais aussi accélérer la récupération des écosystèmes après des événements climatiques. C'est sur ces leviers qu'entend agir le projet Rahuï de Tumaraa sur l'île de Raiatea en Polynésie française, où les récifs subissent des pressions d'origine anthropique et des épisodes de blanchissement : création de zones de réduction de la pression de pêche sur les macro-herbivores récifaux et réhabilitation des ripisylves de trois rivières afin de réduire la sédimentation terrigène sur les récifs.

Structurer et mettre à disposition les données environnementales

L'Observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement

Créé en 2009, l'observatoire, outil de référence sur le petit cycle de l'eau, devient incontournable grâce aux évolutions réglementaires (loi NOTRe et transposition de la nouvelle Directive eau potable) et aux leviers incitatifs financiers mis en place par les agences de l'eau. À partir de l'analyse de 39 indicateurs renseignés par les 13061 collectivités en France, il offre une vision d'ensemble de l'organisation, de la tarification et des performances des services pour orienter les politiques nationales de l'eau.

Depuis 2020, l'OFB publie chaque année le rapport national à l'échéance juin N+2, confirmant l'aboutissement d'une coordination d'acteurs au niveau national, départemental et local.

L'ONB a 10 ans !

Depuis 2013, l'Observatoire national de la biodiversité (ONB) met à la disposition de tous, des indicateurs et des publications annuelles sur la biodiversité en France, son état et son évolution ainsi que les pressions qui s'exercent sur elle, et ses interactions avec la société française. Publié en juin, le bilan annuel spécial « anniversaire de l'ONB » reprend les chiffres clés des dix années de production de l'observatoire. Ces chiffres confirment le déclin de la biodiversité en lien avec la persistance des pressions qui s'exercent sur les habitats naturels.

[ONB.pdf](#)

Innovation et harmonisation transnationale au service de la surveillance de la biodiversité

Avec BiodivMon, c'est un nouveau volet qui s'est ouvert dans le cadre du partenariat Biodiversa+, cofinancé par l'Union européenne et regroupant 40 pays et 81 partenaires. Ce dernier entend renforcer la surveillance transnationale de la biodiversité.

Fortement impliqué sur la surveillance de la biodiversité, l'OFB s'est positionné comme financeur de ce deuxième appel à projets de recherche : « Améliorer la surveillance de la biodiversité et des changements écosystémiques au niveau transnational pour la science et la société ».

Sur la base d'une convention de collaboration avec l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), l'OFB finance deux équipes françaises travaillant sur des projets de surveillance et en cofinance deux autres avec l'ANR, pour un total d'environ 430000€ dont 30000€ de subvention européenne.



Récif colonisé par des algues Tumaraa
© Fabrice_Auscher/OFB

Appuyer les politiques publiques

L'OFB intervient en appui aux politiques publiques, tant sur les politiques de protection que sur les politiques sectorielles ou territoriales. L'adoption de la Stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) a été un temps fort de l'année : les travaux préparatoires ont amené l'OFB à mobiliser la pluralité de ses compétences, tout en finalisant la candidature du projet LIFE BIODIV'FRANCE qui appuiera la SNB. Des domaines plus spécifiques ont également mobilisé l'établissement aux échelles internationale, nationale et territoriale, avec une action marquée dans les Outre-mer.

Favoriser la cohabitation avec la faune sauvage

Vivre avec la mégafaune

Comment concilier durablement les activités humaines et la biodiversité ? La question se pose avec acuité pour l'action publique en zone rurale et dans les aires protégées. Dans cette optique, l'OFB a signé une convention avec le MNHN pour l'élaboration du programme COEXIST sur 4 ans. Fondé sur une approche interdisciplinaire tournée vers les sciences humaines et sociales, le projet associe une dizaine de chercheurs du MNHN, du CNRS et de l'INRAE.

Coexistence ne dit pas absence de conflit ; le projet s'intéresse aux dynamiques entre différents niveaux de conflits. Il entend avancer dans la compréhension des principaux déterminants des trajectoires de coexistence. Qu'est-ce qui les façonnent ? Comment se forment-elles ? Quels facteurs ?

Les études de cas se concentrent sur des espèces emblématiques qui suscitent des conflits, prédatrices mais aussi déprédatrices (susceptibles de piller des ressources prédatées par l'humain). Les trois grands prédateurs terrestres de la France métropolitaine (ours brun, loup gris, lynx boréal) sont ciblés, de même que le jaguar en Guyane.

Pour favoriser l'émergence de changements transformateurs, le projet devra déboucher sur des outils et indicateurs mobilisables à terme par les acteurs dans les territoires.

Une seconde brigade des grands prédateurs terrestres

En juillet 2023, l'OFB a inauguré à Rodez, en Aveyron, la création de la nouvelle brigade Ouest spécialisée sur les grands prédateurs terrestres : le loup, l'ours et le lynx. Avec 5 premiers agents recrutés par l'OFB, la brigade Ouest est venue compléter la brigade Est basée à Gap dans les Hautes-Alpes. Situées de part et d'autre du Rhône, ces deux brigades s'adaptent à l'évolution du loup vers l'ouest et le nord, ainsi qu'à la présence de l'ours dans les Pyrénées.

Les agents des brigades interviennent en soutien aux éleveurs soumis aux prédateurs du loup et de l'ours, dans le respect de la réglementation : en cas d'attaques répétées, les missions de tir de défense ou d'effarouchement sont menées en réponse aux sollicitations, en complément des mesures de protection telles que clôture, chien de protection, regroupement nocturne des animaux.

Sur l'année, 69 missions de tir de défense ont été réalisées concernant le loup dans 12 départements, dont 13 à l'ouest (Lot, Aveyron et Lozère) ; 14 missions d'effarouchement d'ours ont eu lieu en Ariège.

Autre action, former les lieutenants de louveterie qui concourent à la régulation des animaux susceptibles de causer des dommages : 10 sessions ont été organisées.



Des espèces en Afrique sont intégrées au projet dans une logique de comparaison et d'effet miroir entre les contextes africains et européens.
© FAO

Soutenir l'État pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques

Inondations : mobiliser l'expertise au plus près du terrain

Le Pas-de-Calais a été touché par des inondations d'une ampleur inédite à partir de novembre 2023. Le service départemental de l'OFB s'est alors retrouvé en première ligne dans la gestion de crise. D'abord pour réagir à l'urgence de la situation : présents sur le terrain, les agents de l'OFB ont apporté appui technique et expertise pour orienter les décisions des élus locaux et de la cellule de crise en préfecture.

Ainsi, face aux débits exceptionnels d'un affluent de la Canche, la compréhension du terrain a amené à faire évacuer les populations menacées et proposer des travaux d'urgence pour dévier la rivière. Plus de 200 opérations sur les cours d'eau ont été menées entre 2023 et 2024, débouchant sur des travaux structurants et des mesures de réduction du risque inondation.

Outre la coordination régionale, les services départementaux ont bénéficié de l'appui national de la direction de la recherche et de l'appui scientifique sur des thématiques telles que l'hydromorphologie.



Inondation Canche suite
© OFB

Mieux gérer les crises sécheresse

L'OFB contribue à la gestion des situations de sécheresse par le recueil de données d'observation sur l'état d'écoulement superficiel des cours d'eau en période estivale. C'est l'objet de l'Observatoire national des étiages (Onde) dans l'optique d'appuyer les prises de décisions de régulation des usages de l'eau et de limiter les impacts du manque d'eau sur les milieux aquatiques. Positionnées en tête de bassin versant, les stations suivent l'écoulement des petits cours d'eau selon trois états : visible, non visible, assec.

En 2023, le nombre record de 30700 observations par les agents de l'OFB a été atteint, dont environ 16000 suivis assurés de mai à septembre, et près de 15000 suivis complémentaires sur une période plus longue, motivés par la situation hydrique de certains départements.

L'épisode sévère de sécheresse estivale de 2022 puis l'insuffisance de recharge des ressources en eau en hiver avaient en effet appelé une attention particulière. Le réseau Onde a été densifié par l'ajout d'une douzaine de stations d'observation en réponse aux besoins spécifiques de certains territoires. Le guide sécheresse, réactualisé en mai par le ministère chargé de l'environnement, renforce la prise en compte du dispositif OFB.



[Onde.eaufrance.fr](https://onde.eaufrance.fr)
Pour consulter le guide sécheresse 2023 :
bit.ly/biodiv_planification_aménagement

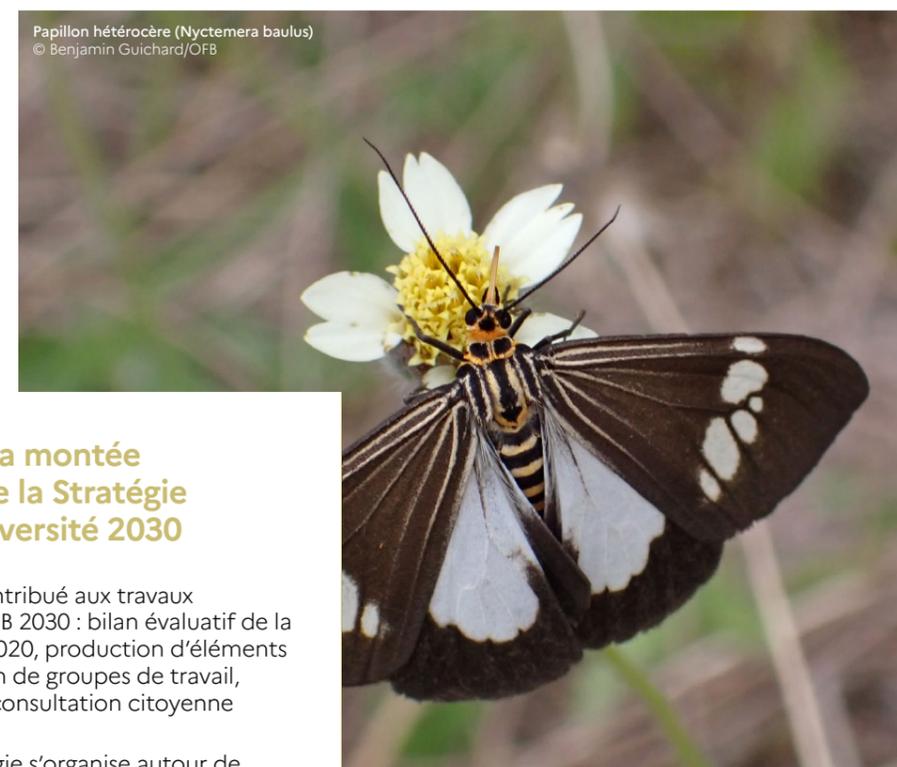
Accompagner la montée en puissance de la Stratégie nationale biodiversité 2030

L'OFB a largement contribué aux travaux préparatoires de la SNB 2030 : bilan évaluatif de la SNB précédente en 2020, production d'éléments techniques, animation de groupes de travail, mise en œuvre de la consultation citoyenne en 2021...

Cette nouvelle stratégie s'organise autour de quatre axes. Les deux premiers, « protéger » et « restaurer », traduisent la nécessité d'agir simultanément sur les différents leviers de la politique publique : protection des espaces, des espèces, des habitats, des sols ; restauration des habitats et des continuités ; prise en compte de la biodiversité dans des secteurs clés (agriculture, urbanisme, transport, énergie, construction, pêche...).

L'axe « mobiliser » entend mobiliser la société sur la biodiversité en s'adressant aux citoyens, entreprises, collectivités et associations. L'ambition : faciliter leur passage à l'action et leur montée en compétence.

Le quatrième axe porte sur les moyens, la gouvernance et la redevabilité. L'OFB bénéficie de moyens supplémentaires et mettra en œuvre le suivi de la SNB, sous la supervision du ministère chargé de l'environnement et du Secrétariat général à la planification écologique, le caractère interministériel de cette stratégie étant déterminant pour son succès.



Dernière ligne droite pour la candidature du LIFE BIODIV'FRANCE

Après deux années de préparation, la candidature du LIFE BIODIV'FRANCE, portée par l'OFB, a franchi en 2023 les deux dernières phases : le dépôt du projet complet le 30 mars, puis son acceptation à l'automne après une phase dite de révision. L'OFB a alors démontré comment le projet contribuerait à la mise en œuvre de la Stratégie nationale biodiversité. Le soutien financier de la commission européenne au projet BIODIV'FRANCE, dans le cadre du programme européen LIFE, a pu être annoncé début 2024.

Le projet BIODIV'FRANCE a pour vocation d'accompagner la mise en œuvre de la SNB, par de l'ingénierie de projet et un apport d'expertise, au sein de structures nationales et régionales œuvrant en faveur de la biodiversité en France. Cette année de transition a ainsi permis de renforcer les liens entre 31 participants du consortium dont l'OFB est le coordinateur, d'envisager les modalités de travail en mode collectif et de préparer le lancement pour 2024.



Des webinaires pour intégrer les continuités écologiques dans les PLU

Depuis la loi Climat et Résilience de 2021, les plans locaux d'urbanisme doivent comprendre des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui définissent les actions et opérations nécessaires à la mise en valeur des continuités écologiques. Pour accompagner cette évolution, l'OFB et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) ont organisé un cycle de trois webinaires sur cet outil destiné à améliorer la qualité des projets urbains.

Croisant éléments de cadrage et retours d'expériences de collectivités, ce cycle a été l'occasion de présenter une note technique rédigée par le Cerema, dans le cadre du centre de ressources Trame verte et bleue.

Ce sont près de 700 participants, issus principalement de collectivités, de services déconcentrés de l'État, d'établissements publics, de bureaux d'études, et d'associations de protection de l'environnement, qui ont suivi à l'automne 2023 l'un ou plusieurs de ces webinaires.



Station d'épuration de Koungou à Mayotte, financée par l'OFB (chantier lancé en 2023)
© LAHELY Elisa

La solidarité inter bassins : un appui majeur pour le financement des infrastructures d'eau potable et d'assainissement en Outre-Mer

Le montant engagé par l'OFB sur la solidarité interbassins (SIB) a atteint 19M€ en 2023. Ce rythme reste particulièrement soutenu, dans un contexte où la capacité de réalisation des travaux dans les territoires ouvre peu de marges de manœuvre, compte tenu des projets déjà financés par le plan de relance et la SIB en 2022. D'autre part, l'amélioration de la planification et de la priorisation des travaux, induite par les règles du nouveau programme d'intervention de l'OFB (étude de schéma directeur de moins de 10 ans et mise en place d'un contrat de progrès) a demandé une adaptation et une montée en compétence des équipes au sein des collectivités.

En parallèle, face à la pire sécheresse vécue par Mayotte depuis plus de 25 ans, le Conseil d'administration de l'OFB a exceptionnellement instauré un financement au taux dérogatoire de 80% pour la mise en œuvre d'un plan d'urgence eau : 9,1 M€ ont été engagés par l'établissement sur le seul territoire de Mayotte.

Concilier énergies renouvelables et biodiversité

Comment intégrer la biodiversité dans les projets d'énergies renouvelables (EnR) ? C'est l'objet du parangonnage international publié par l'OFB début 2023, avec plus de 80 leviers identifiés : des leviers économiques, techniques, réglementaires et socio-cognitifs.

Parmi ces derniers, l'accès à la connaissance ainsi que le développement de labels, de démarches volontaires (par des entreprises ou citoyens) ou d'outils d'aide à l'éco-conception des projets, ont attiré l'attention des services de l'État, industriels, ONG et collectivités. D'autres aspects ont été mis en lumière comme la nécessité d'objectiver les débats, de valoriser les bonnes pratiques et d'apporter un accompagnement technique. Aussi, un Centre national de ressources « EnR, biodiversité, sol et paysage » a-t-il fait l'objet d'une étude de préfiguration avec l'ADEME. Celui-ci est désormais intégré à l'Observatoire des EnR et de la biodiversité, nouvellement créé.



Gorgone verruqueuse caractéristique de l'habitat de tombants rocheux du circalittoral du Golfe du Morbihan évalué par le LIFE MARHA en 2023
© Benjamin Guichard/OFB

Piloter un projet intégré sur les habitats naturels marins

Coordonnée par l'OFB, aux côtés de 14 partenaires, l'action pour restaurer le bon état de conservation des habitats naturels marins a continué à se matérialiser via le projet LIFE Intégré Marha. Six axes structurent la mobilisation au sein de 162 sites Natura 2000 marins : évaluation, gouvernance, gestion, restauration, formation, sensibilisation.

Il s'agit de comprendre les causes du mauvais état de conservation des habitats benthiques, et de rechercher, tester et déployer des solutions améliorant l'état de ces habitats marins et des services écosystémiques associés. Parmi les avancées majeures de l'équipe OFB, figurent :

- la mise au point de protocoles de campagnes d'évaluation de l'état de conservation des habitats benthiques ;
- la rédaction des derniers DOCOB* de sites ;
- la 1^{ère} labellisation Liste verte** d'un site Natura 2000 marin : le site de la Baie de Seine occidentale ;
- le déploiement de sites expérimentaux de conservation ;
- la formation de centaines de gestionnaires et d'agents de l'État ;
- la conduite de programmes de sensibilisation.

* Le document d'objectifs formalise un diagnostic et les orientations pour la gestion des sites Natura 2000.

** Le label international « Liste verte » de l'UICN vise à valoriser les sites exemplaires par une gestion équitable et efficace.



Soutenir les partenariats en Outre-Mer

Rencontres actives aux Antilles

Une délégation de l'OFB conduite par le DG par intérim, Denis Charissoux, s'est rendue aux Antilles en mars, en présence de la présidente du CA, Sylvie Gustave Dit Duflo. Le programme fut particulièrement dense, à la hauteur des enjeux et de l'engagement de l'établissement en Guadeloupe, en Martinique et à Saint-Martin : financement d'infrastructures en matière d'eau et d'assainissement, préservation de la valeur patrimoniale de la biodiversité et missions de police de l'environnement.

La rencontre de nombreux partenaires locaux de l'OFB, notamment préfets et collectivités territoriales, a débouché sur des avancées partenariales significatives. Ainsi une convention de coopération a été signée avec le préfet de la Martinique pour la mise en œuvre des politiques publiques portant sur les milieux terrestres, aquatiques et marins ; il a été décidé la mise en place d'une convention-cadre avec la collectivité territoriale de Saint-Martin, et la convention-cadre de préfiguration d'une agence régionale de la biodiversité en Martinique a pu être finalisée avec le Président de la collectivité territoriale de Martinique.

Rendez-vous inédits avec les collectivités et partenaires

Le 24 novembre, au Sénat, une journée de rencontre a rassemblé plus de 70 élus ultramarins. Parlementaires, maires, présidents de collectivités... ont alors exposé leur vision des problématiques de biodiversité sur leur territoire, tandis que l'OFB donnait un panorama des dispositifs d'accompagnement mobilisables.

Les 14 et 15 décembre, c'était ensuite au tour de quelques 150 acteurs techniques professionnels de l'eau ou de l'environnement, venus de tous les territoires d'outre-mer, de se rassembler à La Grande Motte pour un moment de partage et d'énergie collective.

Ces rencontres ont témoigné d'une réelle envie des acteurs ultramarins de s'engager davantage pour la préservation de leur faune et flore, et par là même de leur propre culture et identité.



Retrouvez la synthèse de ces journées : https://bit.ly/séminaire_biodiv

Journée Partenaires en Guyane

Plus d'une centaine d'acteurs se sont retrouvés le 23 juin à Cayenne, motivés par une ambition commune : œuvrer à la préservation de la biodiversité sous toutes ses formes ou développer des projets pour améliorer l'alimentation en eau potable et l'assainissement.

Cette journée de rencontres a été l'occasion d'échanges constructifs entre les équipes de l'OFB présentes en Guyane, des membres de la direction de l'établissement et les partenaires intervenant sur le territoire : représentants des collectivités, associations, entreprises, services de l'État, acteurs de la recherche, etc.

Une synergie indispensable pour porter la diversité des projets menés en Guyane en faveur de l'eau et de la biodiversité.



© Sandrine-CADIC

Élargir l'horizon à l'international

L'année 2023 a été marquée par des échéances internationales importantes pour l'OFB.

En début d'année, Vancouver (Canada) accueillait l'IMPAC5, le 5^{ème} congrès international des aires marines protégées. Ce congrès, qui a lieu tous les 4 ans, destiné aux gestionnaires d'AMP, est un moment important d'échanges entre pairs. L'OFB était présent avec des représentants des parcs naturels marins et des directions concernées. Ce fut l'occasion de présenter les expériences de l'OFB, de renforcer les coopérations internationales (échanges avec les Québécois) et d'explorer de nouvelles pistes de collaborations internationales : Australie, création d'un fonds pour la protection des posidonies en Méditerranée, montage d'un projet conjoint avec Jersey sur le Puffin des Baléares...

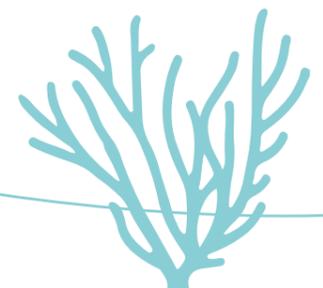
L'OFB a également participé à la conférence des Nations Unies pour l'Eau qui s'est tenue à New-York en mars, la précédente édition datant de 1977. La direction des relations européennes et internationales est intervenue sur les

« Enseignements tirés de l'accélération et de la mise à l'échelle des solutions fondées sur la nature dans le domaine de l'eau ». Outre sa contribution à la participation française en amont et pendant la conférence, l'OFB a tenu à valoriser le projet intégré life ARTISAN porté par l'établissement.

Autre échelle d'intervention : l'Europe. L'OFB étant partenaire actif du consortium du programme BESTLIFE dédié à la biodiversité ultramarine, le directeur général s'est déplacé à Bruxelles en fin d'année pour un événement organisé par l'OFB sur les Outre-mer. Plusieurs rencontres ont été organisées à cette occasion : échanges avec des députés européens sur les sujets portés par l'OFB ; point sur les enjeux (tels que la réglementation et l'accompagnement des acteurs), organisé avec des directeurs de la DG Environnement, dont Humberto Rosa, Directeur Biodiversité, et Veronica Manfredi, Directrice Zéro Pollution de la European Commission.



IMPAC 5
5^{ème} INTERNATIONAL
MARINE PROTECTED AREAS CONGRESS
CONGRÈS INTERNATIONAL
SUR LES AIRES MARINES PROTÉGÉES
VANCOUVER - CANADA



Préserver les espaces protégés

Remarquables en termes d'espèces, d'habitats, de fonctions écologiques et de services rendus, les espaces protégés jouent un rôle clé dans la mobilisation pour la reconquête de la biodiversité. L'OFB porte une responsabilité particulière en agissant comme gestionnaire ou co-gestionnaire de ces espaces, ou en appui à d'autres réseaux d'aires protégées. L'objectif ? Renforcer la cohérence et la résilience du réseau d'aires protégées face aux changements globaux, dans une dynamique de recherche d'exemplarité. Les actions menées en 2023 s'inscrivent dans le cadre de la Stratégie nationale pour les aires protégées, programme unifié et ambitieux pour l'ensemble des catégories d'espaces protégés.

Aster des Alpes (*Aster alpinus*) au pied du glacier de la Muzelle dans le Parc national des Ecrins.
© Philippe Massit/OFB

Séminaire à Bastia
© OFB



Parcs naturels marins (PNM) : consolider les synergies

Les présidents des conseils de gestion des PNM se sont réunis en mai 2023 à Bastia, accueillis par le Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate : des échanges fructueux entre les équipes de direction des parcs, la direction générale de l'OFB et la direction des aires protégées. Les ateliers sur la gouvernance, sur le lien aux acteurs et sur le lien entre présidence de conseil de gestion et direction déléguée ont permis de partager les bonnes pratiques.

Une autre perspective positive est offerte par Biodiversa+, l'initiative transnationale de programmation conjointe de la recherche et de l'innovation sur la biodiversité : les parcs naturels marins se voient progressivement dotés d'un plan de gestion des données. L'objectif est d'avoir un inventaire exhaustif des suivis réalisés dans chaque Parc et des outils de bancarisation associés, facilitant la réponse aux obligations d'ouverture des données publiques et la valorisation. L'ensemble alimente le portail des Aires marines protégées françaises (<https://www.amp.milieu marin france.fr>).

50 ans de protection en Occitanie

La réserve nationale de chasse et de faune sauvage (RNCFS) Le Caroux-Espinouse en Occitanie avait deux cinquantèmes anniversaires à marquer en 2023 : 50 ans de protection avec le statut actuel, et 50 ans de travaux de recherches sur la faune sauvage et les milieux naturels. Ces recherches ont notamment concerné l'espèce emblématique de la réserve : le mouflon. Au programme pour marquer ce double événement : des visites de la réserve, des journées portes ouvertes, des conférences, des stands tenus sur différentes manifestations.

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc a également fêté ses 50 ans d'existence. Par sa présence, le directeur général de l'OFB a souhaité valoriser ces réussites en matière de protection. L'OFB a conçu pour l'occasion deux expositions mises à disposition de tous : des posters scientifiques et une exposition photo pour illustrer les milieux, la faune, la flore et les activités de la réserve.



Consultez l'un des posters :
<https://ofb.hal.science/hal-04399851>

Natura 2000 : concilier les activités de pêche avec les mesures de protection

Selon le code de l'environnement, sur les sites Natura 2000 en mer, les activités de pêche professionnelle sont dispensées d'évaluation d'incidences, dès lors qu'elles font l'objet d'une analyse de risque : la pêche ne doit pas en effet porter atteinte aux objectifs de conservation de ces aires protégées. C'est dans ce contexte que l'OFB a obtenu un financement FEAMPA pour réaliser ces analyses de risque pêche (ARP) sur les espèces d'intérêt communautaire d'ici fin 2026.

Les travaux vont permettre de faire un bilan sur les données pêche, de lancer les diagnostics de l'activité de pêche et de tester des dispositifs en vue de proposer des mesures de gestion. Ils viennent compléter les travaux déjà réalisés sur les analyses de risques concernant les habitats : environ 72% ont été réalisés ou initiés sur les habitats, et 21% sur les espèces.



Banc de barbières (*Anthias anthias*) en zone Natura 2000 - Agriate
© Florian Holon/OFB

Séminaire de la conférence des présidents et du collège des directeurs des parcs nationaux avec l'OFB et la direction de l'eau et de la biodiversité à Porquerolles - 9 avril 2023
© M.Gasquy / PNPC



Parcs nationaux : quels chemins parcourus !

L'année a été rythmée par les 60 ans des deux premiers Parcs nationaux de la Vanoise et de Port-Cros, et les 50 ans du Parc national des Écrins. Ces événements, auxquels l'OFB a participé, ont permis de revenir sur l'action de ces territoires d'exception et d'innovation pour la nature, au sein du réseau des 11 parcs nationaux liés à l'OFB par une convention de rattachement.

La mise en œuvre de la 2^e convention favorise une qualité de dialogue et de travail entre les parcs nationaux et l'OFB. L'animation collective de l'OFB s'est traduite par de multiples facettes : 3^e édition du tableau de bord des parcs nationaux, déploiement de la marque Esprit parc national (plus de 600 entreprises bénéficiaires), appui à la transition agroécologique avec les parcs naturels régionaux, accompagnement collectif pour l'évaluation et la révision des chartes, etc. Sur les fonctions supports et la formation, des avancées significatives ont été menées pour mutualiser des services et des outils. Avec en ligne de mire, une gestion optimisée et une convergence des politiques d'établissements.

Nouvelle direction des aires protégées et des enjeux marins (DAPEM)

La DAPEM a vu le jour en décembre, ouvrant la voie à une coordination générale des sujets mer au sein de l'OFB. Deux grands axes doivent structurer l'action :

1. Rendre les aires protégées plus efficaces, qu'elles soient gérées par l'OFB ou par les réseaux partenaires ;
2. Contribuer à protéger les milieux marins par différents leviers : réduction des pressions, planification en mer, restauration...



Mobiliser la société et appuyer les acteurs

L'effondrement de la biodiversité menace les fondements de nos sociétés, mais il est encore temps d'agir. Ce constat de l'IPBES constitue la base même des actions de l'OFB pour mobiliser la société. Au-delà du rappel « acteurs et citoyens, nous pouvons tous agir ! », l'OFB entend offrir à chacun des outils pour s'emparer du défi. Programmes dédiés, centre de ressources, actions de formation, publications (print et web)... l'offre de services de l'établissement est plurielle.

Sensibiliser les citoyens pour passer à l'action

Déploiement d'une stratégie qui parle aux citoyens



Comment toucher plus largement les citoyens sur la biodiversité ? C'est l'objet de la **stratégie OFB et citoyens** qui entend capitaliser sur les dynamiques internes et

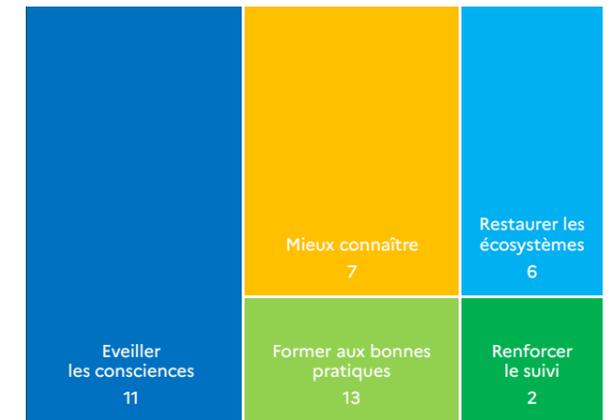
partenariales existantes, mais aussi penser de nouvelles alliances. Dans cet esprit, de multiples démarches originales ont été initiées à destination des citoyens, à l'instar de l'outil de médiation « les bons comportements aux abords des fleuves », conçu pour les salons et événements festifs organisés dans les territoires.

Autre initiative de grande ampleur, la réalisation de deux éditions de « d'En quête de Demain » a mobilisé 53 journaux de la presse quotidienne régionale sur les solutions fondées sur la nature ainsi que sur l'eau. Chaque édition a été vue par plus de 13 millions de lecteurs. De même, l'OFB a contribué à l'exposition itinérante « Tournée du climat et de la biodiversité », créée par l'association Météo et Climat que préside le climatologue Jean Jouzel. L'exposition a couvert une dizaine de villes en 2023 et poursuivra son parcours sur l'année 2024.

L'OFB a également investi le monde de la culture en nouant un partenariat avec l'association COAL qui établit des ponts entre la création artistique et le vivant, en vue d'une exposition à la Gaîté Lyrique (Paris) au printemps 2024.



Compagnonnage Mayotte-Mohéli pour renforcer la coopération pour le suivi de l'avifaune
© Malo Braquier - GEPOMAY



Les thématiques des projets retenus et les leviers mobilisés ont couvert un vaste panel.

Te Me Um : soutenir les initiatives en outre-mer

Le programme Terre et Mers ultramarines a connu un vif succès en 2023. Apportant un soutien opérationnel aux acteurs de la biodiversité des territoires d'outre-mer français, Te Me Um est prisé pour sa capacité à répondre aux attentes locales, en particulier des petites structures.

Parmi les 80 candidatures déposées en 2023, 67 étaient des micro-projets de moins de 10000€ (soit 960000€ pour un montant programmé de 300000€) ; 10 correspondaient à du compagnonnage passant par le partage d'expérience aux côtés d'un pair ; enfin 3 projets partenaires s'inscrivaient dans une démarche de coopération ou déploiement d'outils. Le Pacifique a été fortement représenté avec 13 projets dont 8 en Polynésie.

À La Réunion, les élèves de l'école Louise Siarane présentent leur aire éducative terrestre (Réserve naturelle de l'étang de Saint-Paul) aux élèves de l'école St-Leu centre (AME St-Leu) lors de la tournée des ambassadeurs.
© Céline Lecomte/OFB



Vif engouement pour les aires éducatives

Une solide dynamique s'est développée autour des aires éducatives, ces petits territoires gérés de manière participative par des élèves : 559 projets ont été labellisés en juin puis 304 en septembre. En totalité, 74625 élèves ont ainsi participé au programme des 1194 aires éducatives pour l'année scolaire 2023-2024. L'appel à projets lancé par l'OFB a permis de financer la continuité de 271 anciens projets et le lancement de 237 nouveaux projets.

Alors que la SNB pose l'ambition de 18000 projets d'aires éducatives à l'horizon 2030, les équipes de l'OFB vont être renforcées avec deux postes mis à disposition du ministère de l'Éducation nationale. Un mandat de gestion a été conclu avec le GIP Trousse à projets pour accélérer la mise en paiement des projets, et le budget 2024 de l'OFB augmente pour accompagner la montée en puissance de ce programme phare d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté pour les scolaires. En parallèle, le développement à l'international se poursuit avec le projet européen Blue Light.

Accompagner les acteurs professionnels vers une meilleure prise en compte de la biodiversité

Assises économie de la mer

Après Montpellier en 2019, Nice en 2021 et Lille en 2022, les équipes de l'OFB ont assisté aux Assises de l'économie de la mer organisées par le Cluster maritime français à Nantes en 2023. Véritable lieu de débats entre les acteurs économiques de la mer, ces Assises sont un rendez-vous incontournable. L'occasion pour l'OFB de valoriser son expertise sur les milieux marins et les usages, les liens tissés avec les parties prenantes, les programmes « Engagés pour la nature » dédiés aux territoires et entreprises...

L'édition 2023 a en particulier permis d'engager un dialogue avec le Cluster maritime français autour de l'élaboration de sa stratégie Biodiversité.

Un Mooc Pollinisateurs suivi par plus de 17000 personnes

Du 20 mars au 7 mai, l'OFB a diffusé un Mooc (Massive open online course) destiné à informer, sensibiliser et inciter à l'action en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation : l'information en ligne, gratuite et ouverte à tous, comprenait des vidéos de cours pour comprendre, des activités pratiques pour s'exercer, des forums pour échanger, des webinaires et des ressources pour aller plus loin, et enfin des quiz pour valider ses acquis. En fin de parcours, une attestation de suivi, valorisable sur un CV, a été délivrée.

Ce projet a été mené en partenariat avec Réserves naturelles de France, avec l'appui de Tela Botanica, Arthropologia et On passe à l'acte. Avec un taux de satisfaction de 93% par rapport aux attentes initiales, ce Mooc a permis à 83% des participants de changer de regard sur les pollinisateurs, et à 50% d'améliorer leur manière d'agir en leur faveur.



Syrphe ceinturé (*Episyrphus balteatus*), sur Astéragée, Angleterre.
© Stephen Dalton / Minden Pictures / Biosphoto

Déplacement sur le terrain dans le cadre du séminaire des membres du Conseil d'administration
© Cécile Génot



Resserrer les liens avec le monde agricole

Temps fort annuel, le Salon de l'agriculture a été l'opportunité pour l'OFB de présenter la diversité de ses actions dans le domaine agricole en publiant un dossier de presse dédié de 28 pages. Au-delà de l'organisation du Concours général agricole des pratiques agroécologiques, l'OFB a multiplié les rencontres et échanges, notamment avec la FNSEA au sujet de la réglementation, de la formation et de projets communs comme Agrifaune.

Autre étape déterminante, les membres du Conseil d'administration de l'OFB se sont réunis en séminaire dans la Somme pour échanger sur « l'OFB et les enjeux agricoles » les 16 et 17 octobre, à la lumière de plusieurs temps forts : visite d'un lycée agricole et d'une exploitation bio limitant son impact sur le sol, intervention du Directeur scientifique Environnement de l'INRAE, apports du Conseil scientifique et du Comité d'orientation de l'OFB sur « l'OFB et l'agriculture ». Cette séance de travail aura permis d'alimenter le positionnement de l'OFB pour sa contribution à la transition agroécologique.

L'année a également été marquée par un engagement record des crédits Ecophyto en faveur de projets de réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques.

Montée en compétences des agents territoriaux sur la biodiversité

Le partenariat entre l'OFB et le Centre national de la formation publique territoriale (CNFPT) a pris de l'ampleur, avec un florilège d'actions :

- Mutualisation d'une offre de formation nationale favorisant la mixité des publics (40 sessions réalisées) ;
- Mobilisation de 3 000 participants sur une série de webinaires associant la biodiversité à la planification et l'aménagement ;
- Co-organisation d'un module biodiversité intégré au parcours de la formation initiale des cadres A+ des collectivités territoriales, portée par l'Institut national des études territoriales (IET) ;
- Préparation du concours Capitale française de la biodiversité avec un cycle de webinaires Sobriété et biodiversité ;
- Réflexion sur la massification de la formation dans les territoires par le transfert des formations du niveau national vers le régional.

Ce partenariat a été pérennisé par la signature d'une nouvelle convention 2024-2026.

Écocontribution : les fédérations de chasseurs se mobilisent sur la biodiversité

Plusieurs projets ont été soutenus par l'OFB. Sur la réserve naturelle régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h (Morbihan), c'est l'acquisition de connaissances qui est en jeu pour une meilleure gestion des mares, roselières et prairies inondables. Autre exemple dans les Ardennes : près de 7 800 m de haies champêtres d'essences locales ont été replantées depuis le lancement du projet, avec 10 100 m² de bandes enherbées.



Petit Loch (mars 2020) - Poldérisé au XIX^e siècle, le site à l'ouest de Lorient fait l'objet d'aménagements visant la restauration des continuités écologiques par une reconnexion à la mer.
© RNR des étangs du petit et du grand Loc'h.
Emmanuel Berthier

Une revue 100% utile pour les acteurs dans les territoires

Transmettre des outils clés de gestion et des éclairages pour partager les bonnes pratiques et les innovations, tel est l'objectif de *Biodiversité, des clés pour agir*, la revue trimestrielle de l'OFB. Quatre dossiers ont été proposés aux professionnels en prise directe avec la gestion des territoires : les insectes pollinisateurs, les pressions sur les mammifères marins, l'agriculture et la biodiversité, et la fréquentation dans les aires protégées.

Les projets, résultats, retours d'expérience et autres décryptages présentés dans la revue sont le fruit du travail de l'OFB et de ses partenaires. Cet outil de partage de la connaissance et de l'information constitue ainsi un appui concret aux acteurs des territoires, pour avancer eux-mêmes dans leurs pratiques, mais aussi mobiliser les citoyens.



La revue est vendue sur abonnement ou au numéro depuis <https://www.ofb.gouv.fr/revue-biodiversite>.

Trophées ABC
© Philippe Massit/OFB



Première édition des Trophées des Atlas de la biodiversité communale (ABC)

L'initiative s'inscrit dans le cadre d'une convention de mécénat avec la Fondation Engie, portant sur le développement et la valorisation du programme des ABC.

Remis en décembre lors des rencontres Biodiversité et Territoires, ces trophées ont permis de valoriser des projets exemplaires de collectivités, démontrant la pertinence des ABC comme outils locaux de connaissance, de mobilisation et d'aide à la décision.

Parmi les lauréats, ...

- la communauté de communes du Val d'Amboise (Centre-Val de Loire) a été distinguée pour la stratégie d'inventaire mise en place, en majorité sur des terrains privés,
- la communauté de communes Côté d'Émeraude (Bretagne) a été récompensée pour la mobilisation réussie et originale des acteurs et habitants du territoire,
- la commune de Val d'Aigoual (Occitanie) a été primée pour la qualité du plan d'actions issu de l'ABC,
- les communes d'Albi (Occitanie) et Saül (Guyane) ont été distinguées pour la qualité globale de leurs projets et la capacité de l'ABC à engager des actions transversales.





P. 58

Ressources humaines

P. 61

Finances

P. 63

Évaluations et transformations

P. 64

Communication

P. 65

Les interventions

P. 66

Les systèmes d'information

P. 67

Le développement durable

Ressources humaines

Dans le prolongement des actions engagées depuis la création de l'établissement, l'année 2023 a été marquée par la poursuite de la consolidation de l'établissement, notamment avec la mise en œuvre des chantiers structurants confiés par l'État et des projets internes de modernisation, au service de l'établissement et des établissements rattachés.

EFFECTIFS

- 2867 ETPT³ dont 2682 ETPT sous plafond d'emploi législatif et 185 ETPT hors plafond d'emploi législatif
- 204,5 M€ de masse salariale



Plan pluriannuel de prévention des risques psychosociaux et d'amélioration de la qualité de vie au travail

Suite à l'enquête psychosociale menée en 2021 par un cabinet d'experts agréé indépendant, un plan pluriannuel de prévention des risques psychosociaux et d'amélioration de la qualité de vie au travail, avait été élaboré en étroite concertation avec les organisations syndicales, puis envoyé à tous les agents en juillet 2022, après l'avis favorable rendu par le Comité technique (CT) et le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) préalablement réunis en formation commune. La mise en œuvre de ce plan, entamée en 2022, s'est amplifiée en 2023, avec des avancées particulièrement notables sur deux actions clefs présentées ci-dessous :

1 - Accentuation des dispositifs en matière de santé et de sécurité au travail

À l'issue d'un travail de concertation important, une note de service du directeur général, prise après avis de la formation spécialisée du Comité social d'administration (CSA) du 6 juillet 2023, est venu préciser la nouvelle organisation du réseau de prévention de l'OFB. Elle prévoit la désignation de conseillers de prévention et d'assistants de prévention. S'appuyant sur les compétences éprouvées d'agents déjà mobilisés depuis de nombreuses années en faveur de la prévention des risques professionnels, ce réseau accueille aussi de nouvelles compétences. Ce réseau de prévention renoué s'articule avec les dispositifs mis en place spécifiquement pour lutter contre les risques psychosociaux (cellules de veille notamment), avec les nouvelles instances de dialogue social et avec les autres acteurs de la prévention : psychologue du travail, assistante sociale, dispositifs d'écoute et de signalement, DRH...

2 - Renforcement de la connaissance et de la cohésion au sein et entre les directions

Des séminaires dits « de deuxième génération » se sont largement déployés en 2023 pour développer plus encore la culture commune et la transversalité entre les entités de l'établissement. Ainsi, la plupart des séminaires de service ou de direction intègrent désormais des séquences partagées avec d'autres directions ou services. Elles participent à la poursuite de la construction de l'établissement, sur des bases concrètes, techniques et humaines solides.

Concours de recrutement de techniciens de l'environnement

L'année 2023 a été marquée par l'organisation, pour la première fois directement par l'OFB, du concours de recrutement de techniciens de l'environnement (concours externe et interne). Ce concours a été un grand succès, avec plus de 1000 candidats présents aux écrits. Il a permis d'accueillir une centaine de nouveaux techniciens de l'environnement au sein de l'OFB et des Parcs Nationaux. Les stagiaires accueillis à la rentrée de septembre 2023 ont alterné des formations au sein des centres de formation du Paraclet et du Bouchet, du site de Pérols, et des stages pratiques au sein des services. Ces agents nouvellement recrutés et formés, dont certains avaient une expérience antérieure au sein de l'OFB en tant que contractuels, vont ainsi renforcer la capacité d'action de l'établissement au service de ses missions.

RenoRH

Dans la lignée de l'étude de cadrage en 2022, les équipes de l'OFB ont préparé en 2023 la transition vers le système d'information des ressources humaines (SIRH) interministériel RenoRH, au 1^{er} janvier 2024. Ce projet entend fluidifier la gestion de la carrière et de la paie, standardiser et sécuriser les procédures et améliorer le traitement des situations individuelles des personnels. Cette bascule a fortement mobilisé les services chargés de la gestion de la carrière et de la paie, et a nécessité de modifier l'organisation des services chargés de la gestion administrative et de la paie au sein de la DRH.

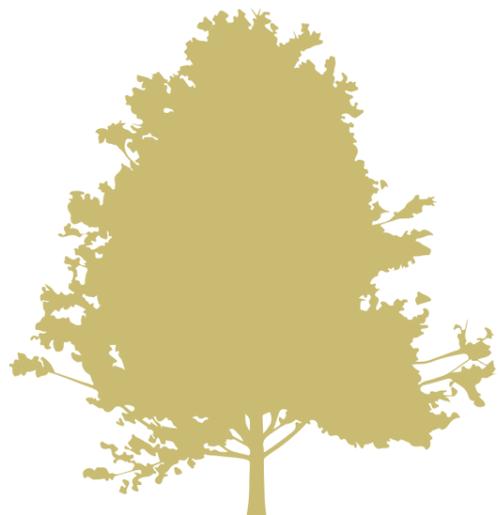


³ Équivalent temps plein travaillé

Incendie de Brest

À l'occasion d'une manifestation organisée par les marins-pêcheurs le jeudi 30 mars 2023, l'un des bâtiments du site national de Brest de l'OFB, la « Capitainerie », lieu emblématique du port de commerce, a fait l'objet de dégradations dues notamment à des jets de projectiles. Au cours de la nuit, un incendie a gravement endommagé les locaux, détruisant les combles et le second étage de l'immeuble.

Face à ces événements qui ont touché la communauté de travail, l'établissement a réaffirmé sa volonté de continuer à travailler au quotidien avec ses partenaires dans un esprit de concertation et de co-construction au niveau national, territorial, des façades maritimes et dans les aires marines protégées gérées par l'établissement (parcs naturels marins, réserves, sites Natura 2000 en mer). Le directeur général par intérim, Denis Charissoux, s'est immédiatement rendu sur place notamment pour témoigner son soutien aux agents. Le secrétaire d'État chargé de la mer, Hervé Berville, est ensuite venu à la rencontre des agents. De même, les ministres de tutelle de l'établissement et de très nombreux partenaires ont apporté leur soutien à l'OFB, en particulier les parties prenantes représentées au sein du conseil d'administration. Dès sa prise de poste, le directeur général, Olivier Thibault, s'est également rendu sur place pour échanger avec les agents.



Laboratoires d'hydrobiologie

Le transfert des activités des laboratoires d'hydrobiologie depuis les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France (DRIEAT) vers l'OFB est effectif depuis le 1^{er} janvier 2023.

Dans ce cadre, environ 70 agents issus des laboratoires d'hydrobiologie ont été transférés à l'OFB, permettant ainsi de renforcer les synergies entre les missions des laboratoires et les autres activités des directions régionales de l'OFB.

Avant ce rapprochement, les compétences et l'expertise sur la biologie des milieux aquatiques étaient en effet dispersées entre d'une part l'OFB, pour ce qui relève de l'ichtyologie, et d'autre part les laboratoires d'hydrobiologie, pour ce qui concerne tous les autres groupes taxinomiques comme les diatomées, les macrophytes, les macro-invertébrés benthiques et le phytoplancton.

DIALOGUE SOCIAL

Début 2023, les nouvelles instances de dialogue social ont été mises en place, à la suite des élections professionnelles de fin 2022. Se sont ainsi tenus :

- 4 comités sociaux d'administration (CSA) ;
- 4 réunions de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail ;
- 4 comités de suivi ;
- 18 groupes de travail.

Finances

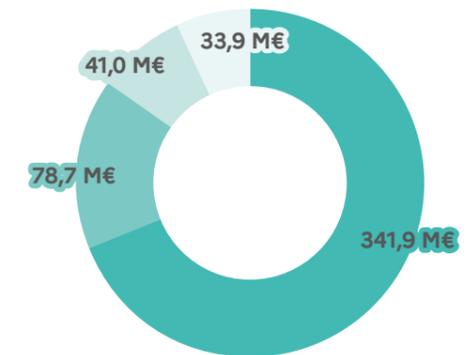
L'exécution du budget 2023 de l'OFB reflète la poursuite de la montée en puissance de l'établissement dans l'exercice de ses missions :

- **Montants d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement** qui dépassent pour la première fois tous les deux les 500 M€, respectivement à 510,9 M€ et 510,8 M€.
- **Haut niveau de dépenses d'intervention** qui atteint 231,2 M€ en engagements et 229,2 M€ en paiements. Le montant des dépenses d'intervention sur les opérations propres progresse de 8,7 M€ par rapport à 2022, passant en autorisations d'engagement de 215,6 M€ en 2022 à 224,3 M€ en 2023.
- **Augmentation des emplois**, au regard notamment du schéma d'emplois alloué de 15 ETP et du transfert des agents des laboratoires d'hydrobiologie.
- **Engagements soutenus sur les investissements**, permettant la réalisation de travaux immobiliers indispensables sur ses bâtis, ainsi que la mise en œuvre des chantiers structurants et des projets de modernisation de l'établissement notamment en matière informatique.
- **Déficit budgétaire de l'établissement en amélioration par rapport à 2022**, qui s'établit à -8,2 M€ hors mesures particulières compensées par l'État, contre -13,1 M€ en exécution 2022.
- **Diminution des restes à payer de l'établissement**, qui s'établissent à 319,8 M€ fin 2023, contre 335,1 M€ fin 2022, en lien avec un travail d'apurement important réalisé par les équipes pour payer les factures et clôturer les conventions les plus anciennes.

Pour obtenir ces résultats positifs, les équipes de l'ordonnateur et de l'agence comptable ont traité 58874 demandes de paiement et 1452 titres sur l'année 2023.

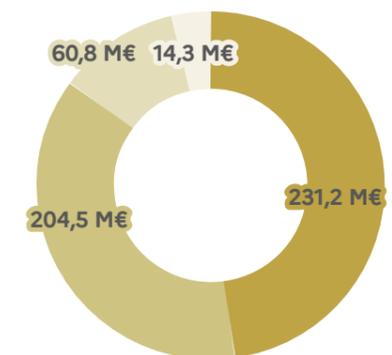
D'autre part, 120 marchés ont été notifiés en 2023, ce qui porte à plus de 500 les marchés publics actifs (en cours d'exécution) au sein de l'établissement.

Recettes 2023
495,5 M€



- Contribution des agences de l'eau - Hors Ecophyto
- Subvention pour charges de service public
- Contribution des agences de l'eau - Ecophyto
- Autres recettes (Plan France Relance, Observatoire national de l'éolien en mer, recettes fléchées, recettes propres, etc.)

Autorisations d'engagement 2023
510,9 M€



- Intervention
- Masse salariale
- Fonctionnement
- Investissement



Stratégie immobilière : rapprocher les équipes, reconstruire la Capitainerie et décarboner les sites

L'OFB poursuit la mise en œuvre de son schéma pluriannuel de stratégie immobilière. Au 31 décembre 2023, l'établissement compte 270 implantations (202 sites administratifs, 36 sites techniques, 30 sites naturels et 2 sites de formation). Ce chiffre est en diminution de 61 par rapport au 1^{er} janvier 2019, pour une cible prévue à 245 implantations à horizon fin 2025 à périmètre constant. L'objectif : assurer le rapprochement physique des équipes d'une même unité ou d'un même service, lorsqu'elles sont situées dans un même secteur géographique.

Dans ce cadre, les agents de l'océan Indien, de la délégation territoriale, de l'unité technique et connaissance et du service départemental de La Réunion ont par exemple bénéficié de nouveaux locaux à Saint-Denis de La Réunion. De même, le Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate s'est installé en bord de mer, sur la base nautique Minelli, à côté de Bastia ; et les agents du département de la Vienne se sont regroupés à Poitiers dans des locaux appartenant à l'OFB.

En outre, l'OFB a mené le relogement provisoire des agents ainsi que l'ensemble des opérations préalables à la reconstruction de la capitainerie de Brest, incendiée fin mars 2023 : gestion du dossier d'assurance, études, préparation du marché de travaux.

Enfin, avec le soutien financier de la direction de l'immobilier de l'État, l'établissement s'est fortement mobilisé dans le remplacement des chaudières à fioul. Six d'entre elles ont d'ores et déjà été remplacées et le remplacement des quatre dernières est engagé pour 2024-2025.



Vers une mobilité durable

L'OFB a poursuivi le renouvellement de sa flotte de véhicules avec notamment le remplacement de 32 véhicules de liaison par des véhicules électriques, conformément au plan mobilité de l'établissement. L'OFB s'est aussi attaché à déployer les bornes électriques sur ses implantations, en lien avec les bailleurs et partenaires.

Parallèlement, l'accent a été mis sur l'utilisation de moyens de transport écologiques par les employés. Aussi, l'OFB a-t-il enrichi sa flotte avec environ 50 vélos électriques, désormais à disposition dans les directions régionales et sur les quatre sites nationaux.

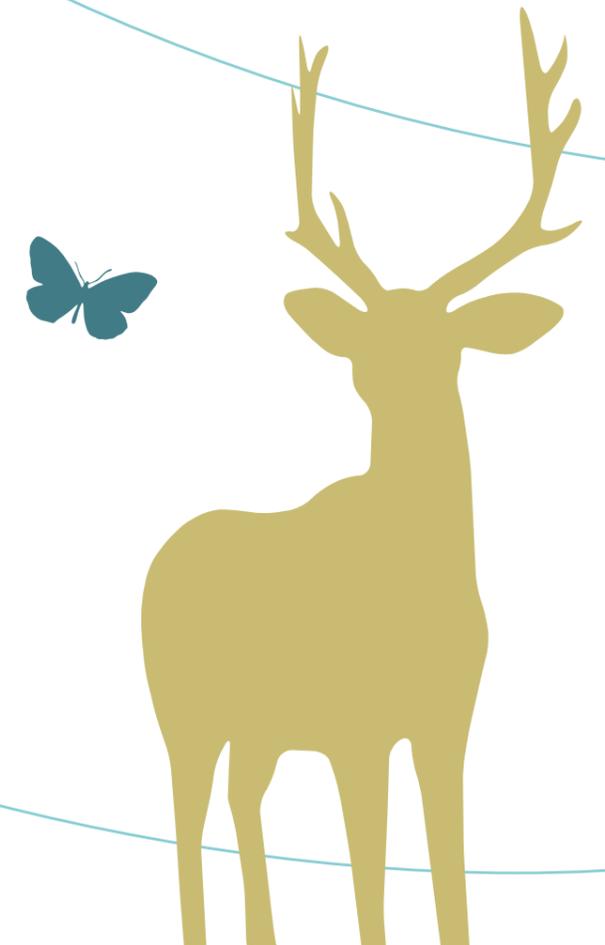
Évaluations et transformations

Quand les auditeurs sont audités !

Afin de disposer d'un service d'audit robuste, encore plus fiable et incontestable, la DET a souhaité consolider sa fonction d'audit interne. Une mission de diagnostic a été conduite par l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne (IFACI), un organisme international faisant autorité en la matière. L'état des lieux de la capacité à s'organiser de la direction s'inscrit dans l'objectif de se conformer au cadre de réalisation des audits internes préconisés par le Comité d'Harmonisation de l'Audit Interne de l'État (CHAIE). Au vu des recommandations formulées, une feuille de route sera établie pour 2024 afin d'obtenir le précieux sésame de la certification.

Raison d'être

À la demande du directeur général, la direction de l'évaluations et des transformations (DET) a engagé une mission d'animation sur la Raison d'être de l'établissement. Ce chantier a été entrepris strictement en interne pour mieux coller aux spécificités et à la singularité de l'OFB : basé sur la concertation et la participation de tous les agents, le projet mobilise de nombreux groupes de contributeurs reflétant la diversité des métiers et des échelons. L'objectif est de bâtir une culture commune et de resserrer les liens en interne. Le travail d'élaboration de la fiche d'identité de la Raison d'être de l'OFB se poursuivra et s'intensifiera tout au long de l'année 2024.



Communication

Sensibiliser, faire monter la biodiversité dans la conscience collective et inciter au passage à l'action, tel est le triptyque qui a sous-tendu les actions de communication.

Les collectivités territoriales ont bénéficié d'une attention particulière, comme en témoignent la présence de l'OFB au Salon des maires et des collectivités locales, et l'organisation des Rencontres Biodiversité et Territoires à Montpellier. Une communication ciblée a été déployée pour motiver la participation des élus et autres acteurs des territoires à ces événements : mailing à 65 000 contacts, posts sur les réseaux sociaux, vidéos... Les Outre-mer n'ont pas été en reste, avec des événements dédiés (comme le séminaire « Biodiversité & Outre-mer : challenger l'avenir ») et la mise en œuvre d'une communication TeMeUm (dont un guide des financements), pour soutenir de façon opérationnelle les acteurs de la biodiversité.

Le dispositif *Engagé pour la nature* a aussi bénéficié d'une série de podcasts, avec notamment trois épisodes sur la thématique « climat et biodiversité ».

En 2023, de nombreux citoyens ont pu découvrir l'action de l'OFB pour la réalisation de projets en

favor de la biodiversité, grâce au jeu de grattage « Mission nature » lancé par la FDJ. Les résultats ont été au rendez-vous avec 7 millions d'euros collectés.

Autre action d'ampleur : le partenariat mené avec Jamy - Les Epicurieux qui s'est traduit par une série de 10 courtes vidéos thématiques, 3 vidéos sur les milieux et 1 vidéo longue sur les insectes, diffusés notamment sur les réseaux sociaux. Enfin, la campagne sur la sécurité à la chasse a de nouveau été déployée dans la presse cynégétique, en complément de flyers et posters.

De multiples communications sont venues appuyer les initiatives de l'OFB : plaquette sur le castor d'Europe, webdocumentaire sur les espèces exotiques envahissantes, communication sur la marque Esprit parc national, valorisation des mécénats...

Sans oublier des outils pour communiquer sur le terrain.

En interne, parmi les initiatives, citons le guide d'accueil pour les nouveaux arrivants et la mise en ligne sur l'intranet d'un guichet juridique environnement.

Mécénat : mobiliser les acteurs économiques

L'OFB a renforcé sa politique de mécénat afin d'élargir ses leviers de mobilisation des acteurs économiques en faveur de la protection et de la reconquête de la biodiversité.

La signature fin 2022 d'un accord de mécénat avec la fondation ENGIE s'est concrétisée par le soutien d'actions de préservation des herbiers de posidonies mises en œuvre par les équipes de l'établissement, et de la 1^{ère} édition des « Trophées des ABC ».

L'établissement a consolidé son partenariat historique avec la GMF (fondation COVEA), en relais des Parcs nationaux sur le thème de « La nature en partage », principalement centré sur l'accessibilité des Parcs et le développement des services civiques.

Enfin, La Française des Jeux a noué avec l'OFB un partenariat en tant que « grand mécène », en parallèle de la mise en œuvre du jeu de grattage « Mission nature ».

Les actions financées ont été consacrées au retour du sauvage dans la réserve nationale de chasse et de faune sauvage de la Petite-Pierre, ainsi qu'à l'étude et au suivi de l'ange de mer au sein du Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate.

Les interventions financières

Entrée en vigueur du premier programme d'intervention de l'OFB

Fruit d'un important travail en concertation interne et externe avec les administrations de tutelle et les principaux partenaires de l'OFB, le programme d'intervention 2023-2025 de l'OFB est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Portant une ambition de priorisation, de sécurisation juridique et de soutenabilité financière, il entend apporter une vision cohérente et complète concernant la stratégie et les formes juridiques et financières des interventions de l'OFB, selon différentes modalités :

- **Aider à faire** : l'aide apportée par l'OFB peut prendre la forme d'une subvention en faveur d'un projet qui relève de l'initiative et de la responsabilité du bénéficiaire ;
- **Faire ensemble** : l'OFB et son partenaire fournissent ensemble, dans un but d'intérêt général, un service via la mise en commun de moyens, dans le cadre d'un contrat de coopération ;
- **Faire faire** : l'OFB fait réaliser une prestation de recherche et développement cofinancée avec un partenaire/prestataire public ou privé en concluant un marché de recherche et développement.

Soutenir l'investissement face aux crises : renforcement des capacités d'intervention en outre-mer

L'OFB assure historiquement le soutien financier aux infrastructures d'assainissement et d'eau potable en outre-mer, dans le cadre de la solidarité interbassins. Au-delà de la poursuite du programme d'intervention 2023-2025, l'établissement s'est mobilisé face à la situation critique de l'alimentation en eau potable à Mayotte à l'été 2023, en mettant en œuvre des mesures exceptionnelles de soutien, approuvées au conseil d'administration du 29 juin 2023 : une enveloppe de 9,12 M€ a ainsi été dégagée, permettant de soutenir 5 projets d'urgence.

L'OFB s'est également impliqué dans la mise en œuvre du plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau, en lien avec le Plan Eau publié par l'État. Ce dernier (mesure 40) renforce en particulier les moyens du mécanisme de solidarité interbassins en permettant à l'OFB d'accroître l'importance et l'incitativité de ses interventions selon les priorités dégagées. Le Conseil d'administration a ainsi modifié le programme d'intervention 2023-2025 pour renforcer les capacités de soutien de l'OFB en faveur des infrastructures d'eau et d'assainissement en outre-mer selon deux axes : prioriser les interventions sur les objectifs du Plan Eau et les situations de crise en permettant la mobilisation de taux majorés, et renforcer l'agilité du programme d'intervention de l'établissement.



Consulter la vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=71isRf1N2wo>



La vidéo LE BAD BUZZ DES INSECTES a enregistré plus d'1 million de vues sur Youtube.

Les systèmes d'information

Un projet de stratégie numérique a été élaboré en 2023.

Définissant un cadre de référence avec lequel s'articulent les dimensions numériques des stratégies métiers, cette stratégie se structure autour de 6 axes.

- 1 Créer une **identité visuelle unifiée** de l'OFB favorisant la reconnaissance de ses missions auprès de tous les acteurs
- 2 Faire de l'OFB un acteur **majeur de la donnée biodiversité** avec une donnée maîtrisée, fiable et exploitée
- 3 Placer les **usagers (internes et externes) au centre** de la stratégie numérique
- 4 Assurer la **qualité, la conformité et la sécurité du SI**
- 5 Favoriser la **capacité de l'OFB à innover**
- 6 S'engager dans le **numérique responsable**

Plusieurs projets ont été conduits dans le prolongement des actions déjà engagées :

- Mise en place de l'application numérique dédiée au permis de chasser.
- Refonte des applications Oscean et Songe, support à la réalisation des enquêtes judiciaires.
- Démarrage du déploiement du procès-verbal électronique, en lien avec l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTA).
- Préparation du déploiement du système d'information de gestion des ressources humaines interministériel RenoRH et de la paye à façon.
- Mise à disposition des bulletins de paie dans l'espace numérique sécurisé de l'agent public (ENSAP).
- Démarrage du projet « Ecosystème digital » de l'OFB.

Des mesures sur le numérique responsable ont été adoptées comme la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques.



Le développement durable

Dans une démarche de recherche d'exemplarité, l'OFB s'est focalisé sur deux thématiques : la gestion de la mobilité et la préservation de la biodiversité autour et sur les sites de l'OFB

Les premières mesures du plan de mobilité se sont concrétisées :

- 16 ateliers de sensibilisation en accompagnement du déploiement de la flotte des véhicules électriques
- Encouragement aux mobilités douces : ateliers de réparation des vélos, installation d'abris vélos et communication sur le forfait mobilité durable (le nombre de bénéficiaires a triplé par rapport à l'année de mise en place du dispositif)
- Déploiement de l'usage de la visioconférence pour les réunions de courte durée. Plus de 77000 visioconférences se sont tenues en 2023 ; 261 formations ont été réalisées à distance et 49 sous format mixte (présentiel et distance).

Si la priorité est donnée à l'utilisation des modes de transport moins émetteurs en gaz à effet de serre et à l'adoption de nouvelles pratiques de travail, l'avion reste néanmoins le seul moyen de déplacement pour certaines missions. Pour compenser les émissions de gaz à effet de serre induites, l'OFB a contribué au financement d'un projet de reboisement d'un massif forestier, certifié label Bas carbone par le ministère chargé de la transition écologique.

Autre axe, développer les actions en faveur de la biodiversité sur les sites de l'OFB en encourageant les agents à mettre en œuvre des initiatives en ce sens. Après avoir lancé l'appel à projet « Biodiversité 2023 » en interne, 7 projets ont été retenus par l'établissement : désimperméabilisation de parking, préservation de la ressource en eau avec l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie, renaturation de cours intérieures, végétalisation de façades de bâtiment, ateliers pour gérer et entretenir un jardin/espace vert en favorisant la biodiversité.



Avant travaux
Travaux de désimperméabilisation du parking et de la cour intérieure
du site de Longfossé (Service départemental du Pas de Calais)



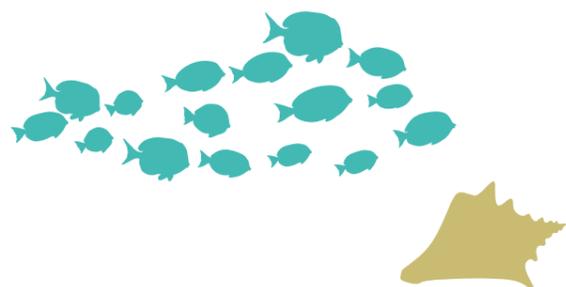
Après travaux
Travaux de désimperméabilisation du parking et de la cour intérieure
du site de Longfossé (Service départemental du Pas de Calais)





LEXIQUE

- **ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie
- **ANSES** : Agence Nationale de Sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
- **ANR** : Agence nationale de la recherche
- **CITES** : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
- **CNFPT** : Centre National de la Fonction Publique Territoriale
- **CNRS** : Centre national de la recherche scientifique
- **DREAL** : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- **DRIEAT** : direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France
- **FEAMP** : Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et de la Pêche
- **IFREMER** : Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
- **IGN** : Institut national de l'information géographique et forestière
- **INRAE** : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
- **IPBES** : Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques)
- **IRCGN** : Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale
- **IRD** : Institut de Recherche pour le Développement
- **MNHN** : Museum d'Histoire Naturelle
- **ONF** : Office national des forêts
- **SNB** : stratégie nationale biodiversité
- **TE** : technicien de l'environnement
- **UICN** : Union Internationale pour la Conservation de la Nature





Hippocampe moucheté (*Hippocampus guttulatus*) dans un herbier de zostères (*Zostera marina*).
© Benjamin Guichard / OFB

Site de Vincennes

« Le Nadar » Hall C
5, square Félix Nadar
94300 Vincennes
01 45 14 36 00

Site de Montpellier

Immeuble Tabella - ZAC de l'aéroport
125, impasse Adam Smith
34470 Pérols
04 67 69 84 00

Site de Brest

16 quai de la Douane
CS42932
29229 Brest Cedex 2
02 98 33 87 67

Site d'Auffargis-Saint-Benoist

BP 20
78612 Le Perray-en-Yvelines Cedex
01 30 46 60 00

